

# aktuell



- Pour l'Europe sociale –  
Contre la politique d'austérité
- Für ein soziales Europa –  
Gegen die Austeritätspolitik



Le service

**INFORMATION, CONSEIL et ASSISTANCE**

No de téléphone unique: **(00352) 2 6543 777** (sauf autre indication)

### Luxembourg

L-1020 Luxembourg  
BP 2031 / 146, bd de la Pétrusse  
Fax: 48 69 49

**Mardi, jeudi: 9h00 - 11h30**

Les autres jours consultations sur rendez-vous

**Permanences spéciales frontaliers français mardi et vendredi sur rendez-vous**

### Esch / Alzette

L-4002 Esch/Alzette BP 149 / 42, rue de la Libération  
Fax: 26 54 02 59

**Mercredi: 14h00 - 17h00 Vendredi: 8h30 - 11h30**

Les autres jours consultations sur rendez-vous

### Antenne d'Audun-le-Tiche

F-57390 Audun-le-Tiche BP 41 / 64, rue Maréchal Foch  
Fax: (+33) (0) 3 82 50 32 53

**Mardi et jeudi: 14h00 - 17h30**

### Dudelange

L-3441 Dudelange Maison Syndicale / 31, avenue Gr.-D. Charlotte  
Fax: 51 50 05-29

**Lundi, mardi, mercredi, jeudi: 14h00 - 17h00**

**Mercredi: 9h00 - 11h30**

Consultations **sur rendez-vous vendredi matin**

### Antenne Grevenmacher

L-6720 Grevenmacher 4, rue de l'Eglise

**Lundi: 9h00 - 11h30 Mercredi: 14h00 - 17h30**

Consultations **sur rendez-vous mercredi matin**

### Antenne Thionville

F-57100 Thionville 32, allée de la Libération  
Fax (+33) (0) 3 82 34 54 03

**Lundi: 9h00 - 11h30 Mercredi: 14h00 - 17h00**

**Permanences spéciales droit social français vendredi: 14h00 - 17h00**

### Antenne Volmerange

F-57330 Volmerange-les-Mines 2, rue des Ecoles  
Consultations **sur rendez-vous jeudi après-midi**

### Differdange

L-4660 Differdange 17, rue Michel Rodange  
Fax: 58 34 56

**Mardi: 9h00 - 11h30 Jeudi: 9h00 - 11h30 14h00 - 17h00**

Les autres jours consultations sur rendez-vous

### Antenne Longwy

F-54810 Longlaville  
Maison de la Formation CGT / Centre Jean Monnet

**Mercredi: 14h00 - 17h30**

### Rodange

L-4818 Rodange 72, avenue Dr Gaasch Fax: 50 44 81  
Courriel: [frontaliers.belges@ogbl.lu](mailto:frontaliers.belges@ogbl.lu)

**Mardi: 14h00 - 17h00 Mercredi: 9h00 - 11h30**

Les autres jours consultations sur rendez-vous

### Antenne Aywaille

B-4920 Aywaille 22, rue Louis Libert (FGTB)  
Courriel: [frontaliers.belges@ogbl.lu](mailto:frontaliers.belges@ogbl.lu)

**Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> lundi du mois: 14h30 - 17h30**

### Antenne Bastogne

B-6600 Bastogne 8a, rue des Brasseurs (FGTB)  
Tél.: (+32) (0) 61 21 19 87

Courriel: [frontaliers.belges@ogbl.lu](mailto:frontaliers.belges@ogbl.lu)

**Samedi: 9h00 - 11h30**

### Antenne Habay-la-Neuve

B-6720 Habay-la-Neuve 11, rue de l'Hôtel de Ville (Mutualité Socialiste du Luxembourg)

**Jeudi: 9h00 - 11h30**

### Antenne Vielsalm

B-6690 Vielsalm 57, rue de la Salm (FGTB)

**Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudi du mois: 14h30 - 17h30**

### Ettelbruck

L-9052 Ettelbruck 6, rue Prince Jean  
Fax: 81 97 13

**Mardi: 8h00 - 11h30 13h30 - 16h30**

**Jeudi: 8h00 - 11h00**

Consultations **sur rendez-vous lundi matin et mercredi après-midi**

### Antenne Wiltz

L-9557 Wiltz 2, rue Michel Rodange

**Jeudi: 14h00 - 17h00 Sur rendez-vous lundi après-midi**

### Antenne Bitburg

D-54634 Bitburg Brodenheck-Str 19

Tel.: (+49) (0) 6561-6049477 **Mittwoch: 17.00 - 21.00 Uhr**

### Antenne Saarlouis

D-66740 Saarlouis Karcher-Str. 1A (direkt am Kleinen Markt)  
Tel.: (+49) (0) 6831 76 45 362 Fax.: (+49) (0) 6831 76 47 022

**Dienstag: 16.00 - 20.00 Uhr**

### Syndicat Transport sur route - ACAL

38, route de Longwy L- 8080 Bertrange/Helfenterbrück  
Fax: 26 02 14-33 [acal@ogbl.lu](mailto:acal@ogbl.lu)

### Syndicat Education et Sciences - SEW

L-2514 Luxembourg 1, rue Jean-Pierre Sauvage

Tél. : 26 09 69 - 1 Fax: 26 09 69 - 69 [sew@ogbl.lu](mailto:sew@ogbl.lu) [www.sew.lu](http://www.sew.lu)

### Syndicat Banques et Assurances - SBA

L-2330 Luxembourg 146, bd de la Pétrusse

Tél.: 26 49 69 - 0 Fax: 26 49 69 - 433 [sba@ogbl.lu](mailto:sba@ogbl.lu) [www.sba.lu](http://www.sba.lu)

### DTH (Département des Travailleurs handicapés)

L-2330 Luxembourg 146, bd de la Pétrusse Tél.: 49 60 05 345

Permanence le lundi, mardi, jeudi et vendredi:

de 8h00 - 12h00 et de 14h00 - 18h00

### Permanences Eures

**EURES PED** Rodange, Arlon, Bastogne, Aywaille et Vielsalm

**EURES Sarre-Lor-Lux Rhénanie-Palatinat:** Dudelange et à Grevenmacher



### Service de consultation STRESS au travail

Tél.: (+352) 27494-222

**OGB-L**

[info@ogbl.lu](mailto:info@ogbl.lu) [www.ogbl.lu](http://www.ogbl.lu)

## Aktuell

## Sommaire

**Editorial** 4

- Wir wollen ein demokratisches und soziales Europa

**Dossiers nationaux** 6

- OGBL-Exekutive
- Discours sociopolitique
- Fest der Arbeit, der Kulturen und des Dialogs
- Conférence dans le cadre du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'ULC
- Manifestation contre le nucléaire
- Harcèlement sexuel et licenciement abusif
- Je peux voter
- Journée d'action syndicale européenne le 21 juin
- Conférence des 15 syndicats professionnels de l'OGBL
- Entretien avec Alain Mattioli

**Du nouveau dans les entreprises** 20

Education, Aviation Civile, Services et Energie, Services publics, Santé, Commerce, e.a. ...

**Fundamental Monodrama Festival****Formation Syndicale de l'OGBL** 32**Départements** 34

- Gespräch mit Robert Racké
- Studienkonferenz der Pensioniertenabteilung
- Jornadas Internacionais de Informação CNAP

**Frontaliers /Grenzgänger** 38

- Bourses d'études
- CNS – Prise en charge des soins de santé
- Réforme des retraites au Luxembourg

**Europe** 43**Chambre des salariés** 45

- Séance académique

**Divers** 48

D'GËWALT GËINT PERSONAL VUM ËFFENTLECHE VERKEÏER HËLLT ZOU.



PROTESTIQUET BEI DER ARCELOR/MITTAL AKTIONNÄRSVERSAMMLUNG



Aktuell Monatszeitschrift des OGBL „Unabhängiger Gewerkschaftsbund Luxemburg“

Verleger: OGBL „Onofhängege Gewerkschaftsbond Lëtzebuerg“  
Herausgeber für den OGBL: Jean-Claude Reding  
60, bd. J.F. Kennedy B.P. 149 L-4002 Esch/Alzette  
Tel.: 54 05 45-1 Fax: 54 16 20  
Internet: www.ogbl.lu e-mail: ogbl@ogbl.lu

Verantwortlich für die Redaktion: Jean-Claude Reding

Editeur responsable pour la Belgique:  
Jacques Delacollette 17, rue de l'Ecole B-6666 Wibrin  
Photo couverture: Daniele Melli, CES  
Druck / Impression: Techprint, Esch/Lankelz

Die Redaktion behält sich Kürzungen der Beiträge vor. Die gezeichneten Artikel stellen nicht unbedingt die Meinung der Redaktion dar. La rédaction se réserve le droit d'abrégé les textes. Les articles signés ne reflètent pas nécessairement la position de la rédaction.



Jean-Claude Reding  
Präsident

## Wir wollen ein demokratisches und soziales Europa, deshalb gilt es Widerstand gegen die aktuelle Ausrichtung der europäischen Politik zu leisten!

Vom 16. bis zum 19. Mai tagte der 12. Kongress des Europäischen Gewerkschaftsbundes (EGB) in Athen, der Hauptstadt eines Landes, das stark durch die Finanzkrise getroffen wurde und dem nun drastische Austeritätsmaßnahmen aufgezwungen wurden, die als Folge nicht bloß massiven Sozialabbau, Armut und Arbeitslosigkeit für die große Mehrheit der Bevölkerung beinhalten, sondern das Land auch noch tiefer in die wirtschaftliche Rezession zerren. Ähnliches erlebte Irland, Rumänien, Portugal, Spanien. Die Austeritätsmaßnahmen, die diesen Ländern verordnet werden, verschlimmern die Situation anstatt sie zu verbessern. Aber darüber hinaus stellt der EGB fest, dass die politischen Antworten auf die Krise, die Schlussfolgerungen, die aus dieser Krise gezogen werden in die falsche Richtung gehen. Die Arbeitnehmer, die schon vielfach durch die Krise getroffen wurden, werden nun auch noch zur Kasse gebeten, um die Schulden zu zahlen, die gemacht wurden, um die Scherben wieder zusammen zu kitteln. Überall wird die gleiche Austeritätspolitik betrieben, der Unterschied liegt eigentlich bloß im Ausmaß der sozialen Verschlechterungen, der Einschnitte in die Einkommen der Menschen.

### *Einmischung Europas in die nationale Lohnpolitik*

Die aktuelle europäische Politik bremst den wirtschaftlichen Aufschwung, droht gar in eine erneute Rezession zu führen. Soziale Ungleichheiten, Armut, Arbeitslosigkeit und schlechte, unsichere Arbeitsbedingungen nehmen zu. Die wirtschaftliche Krise hat zu einer sozialen Krise geführt und die aktuelle europäische Krise droht nun auch noch zu einer politischen Krise zu führen. Die sozial ungerechte Austeritätspolitik, die Liberalisierungs- und Wettbewerbslogik die in der europäischen Politik vorherrscht, die mangelnde Entwicklung der sozialen und demokratischen Dimension Europas fördern nationalistische Tendenzen und eben rechtskonservativen bis rechtsextremen Politiken und Politiker den Weg.

Die Auseinandersetzung mit der Politik der EU-Kommission und des europäischen Rates und dem sogenannten Europlus Pakt stand denn auch im Mittelpunkt der Debatten auf dem Kongress.

Anlässlich des Kongresses kam es auch zu einem Führungswechsel im EGB. Bernadette Ségol folgt auf John Monks als Generalsekretärin.

Mit sehr großer Mehrheit wurde auch das Aktionsprogramm angenommen, das schlüssige und konkrete Alternativen zur aktuellen Politik im wirtschaftlichen und sozialen Bereich enthält; ein Aktionsprogramm das aber auch festhält, dass es jetzt gilt Widerstand zu leisten. Widerstand nicht gegen eine bessere Koordinierung der Wirtschafts- und Finanzpolitiken in Europa und insbesondere in der Eurozone. Es geht nicht um die Methode, die Prozeduren, sondern um den Inhalt der Politik und der sogenannte Europluspakt auch in der vorliegenden Variante, die softer als der ursprüngliche Merkel-Sarkozy Pakt ist, ist für den EGB nicht annehmbar. Zweck dieses Paktes ist einzig und allein eine politische Einmischung in die Lohnpolitik, mit dem Ziel die Lohnentwicklung zu bremsen resp. die Löhne zu senken. Die Instrumente für diese Politik sind klar benannt: systematische Vergleiche der Lohnkosten, die sich aus sogenannten Wettbewerbsgründen in einem bestimmten Rahmen bewegen müssen, Angriffe auf Lohnindexierungssysteme und auf zentrale, nationale Lohnverhandlungen, Druck auf die Lohnentwicklung im öffentlichen Bereich mit dem Ziel indirekt die Lohnentwicklung im Privatsektor zu bremsen, alleinige Bindung der Lohnentwicklung an die Produktivität ohne dass Inflation und Profit berücksichtigt werden. Zusätzlich wird im Europlus Pakt eine Politik festgeschrieben, die auf eine Senkung der Pensionsrechte und eine Verlängerung des Pensionsalters hinzielt.

Diese Politik ist wirtschaftlich falsch und sozial ungerecht. Gegen diese Politik, die Europa nicht aus seiner wirtschaftlichen und sozialen Krise herausführen wird, sondern auch noch in eine politische Krise hineinführen wird, wehren sich die europäischen Gewerkschaften. Gegen diese Politik und seine Umsetzung in Luxemburg setzt sich der OGBL zur Wehr, im Interesse der Arbeitnehmer aber auch im Interesse der europäischen Idee, die wir verteidigen. Eine europäische Union, die keine starke soziale und demokratische Dimension hat, die mit sozialem Rückschritt statt mit sozialem Fortschritt gleich gesetzt wird, ist zum Scheitern verurteilt.

Jean-Claude Reding  
Président

## Nous voulons une Europe démocratique et sociale, c'est pourquoi il faut faire opposition contre l'orientation actuelle de la politique européenne!

Du 16 au 19 mai a eu lieu le 12<sup>e</sup> Congrès de la Confédération européenne des syndicats (CES) à Athènes, la capitale d'un pays qui a été durement frappé par la crise financière et auquel on a maintenant octroyé des mesures d'austérité drastiques qui non seulement entraînent un démantèlement social massif, la pauvreté et le chômage pour la grande majorité de la population, mais qui conduisent le pays encore davantage dans la récession. L'Irlande, la Roumanie, le Portugal et l'Espagne ont connu le même sort. Les mesures d'austérité ordonnées à ces pays détériorent la situation au lieu de l'améliorer. Mais outre cela, la CES constate que les réponses politiques à la crise, les conclusions tirées de la crise vont dans la mauvaise direction. Les salariés qui ont déjà été touchés à de multiples reprises par la crise, sont maintenant priés en plus de passer à la caisse pour payer les dettes afin de recoller les débris. Partout est pratiquée la même politique d'austérité, la différence se situant dans l'étendue des dégradations sociales, des coupes dans les revenus des citoyens.

L'actuelle politique européenne freine la reprise économique, risque même de mener à une nouvelle récession. Les inégalités sociales, la pauvreté, le chômage et les conditions de travail précaires et difficiles augmentent. La crise économique a déjà conduit à une crise sociale et l'actuelle crise européenne risque maintenant de mener en plus à une crise politique. La politique d'austérité socialement inéquitable, la logique du libéralisme et de la libre concurrence qui prime sur la politique européenne, le manque de développement des dimensions sociales et démocratiques de l'Europe favorisent les tendances nationalistes et préparent la voie aux politiques conservatrices de droite et d'extrême droite et à leurs politiciens.

Ainsi, les débats du congrès furent centrés sur la politique de la Commission européenne et du Conseil européen et sur le dit «pacte pour l'euro plus».

Lors de ce congrès a eu lieu également un changement à la tête de la CES. Bernadette Ségol suit à John Monks en tant que secrétaire générale.

A la grande majorité fut également adopté le programme d'action qui présente des alternatives concrètes et

pertinentes à l'actuelle politique économique et sociale; un programme d'action qui appelle également à organiser la résistance. Une résistance non à une meilleure coordination des politiques économiques et financières en Europe notamment dans la zone euro. Il n'y va pas de la méthode, des procédures, mais du contenu de la politique et le dit «pacte pour l'euro plus», même dans sa version actuelle bien plus atténuée que le pacte initial Merkel-Sarkozy, est inacceptable pour la CES. L'objectif de ce pacte consiste purement et simplement en une ingérence politique dans les politiques salariales nationales afin de freiner l'évolution salariale voire de diminuer les salaires. Les instruments pour arriver à ces fins sont clairement définis: comparaisons systématiques des coûts salariaux qui pour des raisons de compétitivité doivent respecter un cadre délimité, attaques sur les systèmes d'indexation et sur les négociations salariales centrales aux niveaux nationaux, pression sur l'évolution salariale dans le secteur public afin de freiner indirectement l'évolution salariale dans le secteur privé, évolution salariale liée uniquement à la productivité sans prendre en considération inflation et profit. En plus, le «pacte pour l'euro plus» prescrit une politique qui vise une diminution des droits de pension et une augmentation de l'âge de la retraite. Cette politique est fautive du point de vue économique et socialement inéquitable.

C'est contre cette politique qui ne sortira pas l'Europe de la crise économique et sociale mais qui en plus la conduira dans une crise politique que les syndicats européens s'opposent. C'est contre cette politique et sa mise en œuvre au Luxembourg que l'OGBL s'oppose, non seulement dans l'intérêt des salariés mais également dans l'intérêt de l'idée de l'Europe que nous défendons. Une Union européenne qui n'a pas de dimension sociale et démocratique forte, qui est synonyme de régression sociale au lieu de progrès social, est vouée à l'échec.

*Ingérence européenne  
dans la politique  
salariale nationale*

Exekutive

## Cargolux, viele Fragen bleiben offen

Anlässlich ihrer letzten Sitzung hat die OGBL-Exekutive Stellung zum Dossier Cargolux/Qatar Airways bezogen.

Nach Anhören eines Berichts über die Absichten der Luftfahrtgesellschaft Qatar Airways 35 % des Kapitals der luxemburgischen Gesellschaft Cargolux zu kaufen, haben die Mitglieder der Exekutive, die das Wort in der Diskussion ergriffen, ihre äußerste Zurückhaltung zu diesem Projekt ausgedrückt. Die Fragen, die sich die Exekutive zu dem Thema stellt, können wie folgt zusammengefasst werden:

- (1) Worin bestehen der wirtschaftliche Sinn und die Notwendigkeit zu diesem Zeitpunkt 35% des Kapitals einer der letzten luxemburgischen Gesellschaften mit internationaler Ausstrahlung, deren Entscheidungszentrum in Luxemburg ist und in der der Staat direkt oder indirekt die Mehrheit des Kapitals hält, zu verkaufen?
- (2) Weshalb erwägt man keine strategische Partnerschaft anstatt ohne irgendwelche ersichtliche wirtschaftliche Notwendigkeit die Sperrminorität (ab einem Drittel des Kapitals) an eine Gesellschaft, die einem nichtdemokratischen Staatsoberhaupt und einem nichtdemokratischen Land gehört, abzutreten, an eine Gesellschaft die eigentlich auf dem internationalen Luftfrachtmarkt ein Konkurrent von Cargolux ist?
- (3) Welches werden die Auswirkungen dieses Ankaufs auf die strategische Ausrichtung von Cargolux und auf die Zukunft des Luftfrachtsektors (Luxair Cargo Center) und den Logistikstandort Luxemburg sein?
- (4) Welche Garantien bezüglich Arbeitsplatzerhaltung und Arbeitsbedingungen sind im Rahmen der laufenden Verhandlungen vorgesehen?

Kurzum fragt sich die OGBL-Exekutive weshalb diese Transaktion, die so aktiv von der Regierung und insbesondere vom Finanzminister vorangetrieben wird, nicht Gegenstand einer öffentlichen Debatte ist. Alles in allem geht es um nichts weniger als den Verkauf eines bedeutenden Teils eines der Aushängeschilder der Luxemburger Wirtschaft an einen Konkurrenten.

Welche Interessen verfolgt Qatar Airways wirklich? Der Generaldirektor von Qatar Airways hat am 2. Mai gelegentlich der Eröffnung der Messe „Arabian Travel Market 2011“ in Dubai über das Projekt in das Kapital von Cargolux einsteigen zu wollen gesagt: „Wir sehen in diesem Geschäft die Möglichkeit von Synergien und Qatar Airways will wachsen“. Und später fährt er fort „Wir sind eine Gesellschaft, die dem Staat gehört. Und wir wollen im Moment alles unter einem Dach behalten“ (gulfnews.com). Und aus welchem Grund will unser Staat nicht die Kontrolle über Cargolux behalten und der Frachtgesellschaft bei ihrem künftigen Wachstum helfen?

Die Exekutive begrüßt die Aktion der OGBL-Delegierten in den gemischten Betriebsräten von Luxair und Cargolux und unterstützt sie in ihrem Vorgehen.



Foto: Robert Spirinelli

Comité exécutif

## Cargolux, de nombreuses questions restent posées

A l'occasion de sa dernière réunion, le Comité exécutif de l'OGBL a notamment pris position par rapport au dossier Cargolux/Qatar.

Après avoir entendu un rapport sur le projet d'acquisition par la compagnie aérienne Qatar Airways de 35% du capital de la société luxembourgeoise Cargolux, les membres du Comité exécutif intervenant dans la discussion ont exprimé leur plus grande réserve par rapport à ce projet. Les questions que le Comité exécutif de l'OGBL se pose sur ce sujet peuvent être résumées ainsi:

- (1) Quel sont le sens et la nécessité économique de vendre à ce stade 35% du capital d'une des dernières entreprises luxembourgeoises à rayonnement international dont le centre de décision est au Luxembourg et dont l'Etat luxembourgeois détient directement ou indirectement la grande majorité du capital?
- (2) Pourquoi ne pas envisager un partenariat stratégique au lieu de donner sans qu'aucune nécessité économique ne soit apparente la minorité de blocage

(à partir d'un tiers du capital) à une compagnie qui appartient à un chef d'Etat et à un Etat non-démocratiques, compagnie qui reste elle-même un concurrent de Cargolux sur le marché international en matière de fret aérien?

- (3) Quel va être l'impact de cette acquisition sur l'orientation stratégique de Cargolux et sur l'avenir des secteurs du fret aérien (Luxair Cargo Center) et de la logistique au Luxembourg?
- (4) Quelles garanties d'emploi et de conditions de travail sont prévues dans le cadre des négociations en cours?

Enfin, le Comité exécutif de l'OGBL se demande pourquoi cette transaction activement poursuivie par le gouvernement et notamment le ministre des Finances ne donne pas lieu à un débat public. Il s'agit après tout de vendre une partie importante d'un des fleurons de l'économie luxembourgeoise à un concurrent.

Quel est l'intérêt réel poursuivi par Qatar Airways? Le directeur général de Qatar Airways a dit le 2 mai à l'occasion de l'ouverture de l'exposition «Arabian Travel Market 2011» à Dubai sur le projet d'entrer dans le capital de Cargolux: «Nous y voyons des synergies et Qatar Airways souhaite croître». Et plus tard il continue «Nous sommes une compagnie qui appartient à l'Etat. Et nous voulons tout garder dans la maison pour l'instant» (gulfnews.com). Et pour quelle raison notre Etat ne veut-il pas garder le contrôle de Cargolux et l'aider à croître?

Le Comité exécutif salue l'action des délégués de l'OGBL dans les comités mixtes de Luxair et de Cargolux et les appuie dans leur démarche.



Discours sociopolitique de Jean-Claude Reding, président national de l'OGBL

## Pour un changement de la politique dans l'intérêt des salariés

A l'occasion du volet politique de la Fête du travail de l'OGBL, le président Jean-Claude Reding a prononcé son discours politique devant une salle archicomble le 28 avril au hall sportif de Wiltz. Traçant d'abord l'actualité internationale dominante comme les catastrophes naturelles et nucléaires qui ont frappé le Japon, Jean-Claude Reding revendique «un sérieux développement des énergies alternatives ainsi qu'un renforcement de la recherche sur ce point.» Il réitère la revendication de l'OGBL d'une sortie rapide du nucléaire.

Analysant la situation économique et sociale du Luxembourg, il renouvelle les revendications de l'OGBL notamment en matière de pouvoir d'achat et de renforcement du système de sécurité sociale et du droit du travail. Il constate que des idées initiales de l'Europe comprenaient outre paix et liberté également le progrès social. «Les réformes aujourd'hui machinées par la Commission et les Conseils des ministres conduisent normalement juste à une régression sociale. Et se sont partout les petites gens, les salariés qui doivent payer pour des fautes que d'autres ont commises... La politique d'austérité sera maintenue et le pacte pour l'euro plus y met du sien: Dans une pure optique de compétitivité, les systèmes des négociations collectives et les systèmes automatiques d'indexation, les salaires doivent être revus à la baisse, les systèmes de Sécurité sociale et des pensions détériorés».

Il met en garde, les partis politiques au Luxembourg de suivre une telle politique d'austérité qui selon lui est exagérée dans le contexte luxembourgeois et qui pour certains secteurs de notre économie comme l'artisanat,

le commerce et bien d'autres comporte des risques certains. Le président 's'attarde aussi sur les mesures fiscales décidées dans le cadre de ce paquet qu'il caractérise «d'excessives et socialement inéquitables. La charge fiscale pour les gens a augmenté par l'introduction de l'impôt de crise, l'augmentation de l'impôt de solidarité, la non adaptation des barèmes d'impôt, les familles commencent à s'en ressentir tout comme de la désindexation des allocations familiales, du boni d'enfant et de l'augmentation de bien des taxes, pour ne citer que l'augmentation du prix de l'eau».

Quant à l'index il rappelle qu'il constitue «un élément central d'une politique décentralisée et proche de l'entreprise. En le remettant en cause à tout instant, on met en péril le modèle social luxembourgeois et de là la paix sociale au Luxembourg.»

En parlant de la réforme du système de santé il souligne «qu'à ce moment, on ne sent que les détériorations – chez le médecin, à la pharmacie et à l'hôpital, la participation individuelle a augmenté – tandis que des améliorations comme l'introduction de médecins de référence, de centres de compétences, de dossiers électroniques pour les patients se font attendre.»

Jean-Claude Reding explique finalement le refus de l'OGBL de donner son aval à la réforme du système des pensions telle qu'elle a été présentée. Il regrette «que les orientations du gouvernement n'ont pour seul effet que les salariés doivent travailler plus longtemps pour avoir moins de pension, qu'il n'y a pas de sérieuse proposition quant au maintien dans l'emploi des salariés plus âgés, quant à une amélioration des conditions de travail, etc.»

Il lance que «l'OGBL avait fait pour tous les points cités dans le discours des propositions sérieuses et alternatives, mais que la politique n'en a pas tenu compte, qu'elle les a même le plus souvent ignorées».

Pour terminer, il rappelle le grand ras-le-bol des salariés qui sont finalement les seuls à payer pour une crise qu'ils n'ont pas causé. Pour l'OGBL, il faut d'urgence prendre les revendications syndicales au sérieux, notamment pour rétablir le pouvoir d'achat perdu suite à une politique d'austérité totalement superflue et suite à un envol de l'inflation causée en partie par une augmentation insensée des prix administrés. Sinon, ces revendications seront portées dans la rue en automne.



Fest der Arbeit, der Kulturen und des Dialogs am 1. Mai 2011

## Ein anspruchsvoller Unterhaltungsmix begeisterte Tausende von Besuchern

Die 6. Auflage des 1. Mai-Festes des OGBL in der Abtei Neumünster in Luxemburg-Grund wurde zu einem ereignisreichen Tag für Groß und Klein. Wie in den vergangenen fünf Jahren konnte ein vielfältiges Unterhaltungsprogramm auf die Beine gestellt werden bei dem jedermann auf seine Kosten kam. Vor der historischen Kulisse des „Centre Culturel de Rencontre Abbaye de Neumünster“, sowohl im Außenbereich als auch innerhalb der geschichtsträchtigen Räumlichkeiten, wartete die multikulturelle Veranstaltung mit zahlreichen Höhepunkten auf; in ununterbrochener Reihenfolge sorgten Künstler verschiedenster Stilrichtung für hochwertige Unterhaltung.

So etwa unter anderen bestach die Benoît Martiny Band beim Apéro's Jazz durch originelle und kreative Kompositionen; das Ensemble Mundo Salsa bot eine musikalische Reise von Puerto Rico über Kolumbien bis nach Santa Domenica; Aday Africa brachte dem interessierten Publikum die afrikanische Kultur mit Tänzen, Gesängen und Perkussion näher; der bekannte Zauberer Jay Witlox entführte die Gäste in die Welt der Magie, die Kabarettisten der „Peffermill(ch)en“ ließen politische Ereignis-

se der rezenten Vergangenheit auf humoristische Weise Revue passieren lassen. Mit den „Les Gavroches“ um den Sänger Jérôme Klamm war das politische französische Chanson vertreten sein, doch auch luxemburgische Lieder kamen zu neuen Ehren. Erwähnen wir dann noch den Luxemburger Schriftsteller Guy Helminger, der aus seinen Werken „Libellenterz, Neubrasilien und Gesammelt Gedichte, las und dessen Bühnenauftritt eine kleine Inszenierung war. Des Weiteren fand der Dokumentarfilm der ONG OGBL Solidarité syndicale über ihr Ghana-Projekt, das darauf hinzielt den ärmsten Müttern und Kindern in diesem afrikanischen Land eine Kranken- und Sozialversicherung zu ermöglichen, großen Anklang. ▶



Ein absolutes Highlight war der Auftritt des ugandischen Exil-Musikers Geoffrey Oryema, auch als afrikanischer Leonard Cohen bekannt. Seine Musik, die afrikanische Tradition mit Modernität verbindet und die eine gekonnte Mischung aus afrikanischen und westlichen Klängen präsentiert, ist in der internationalen Musikszene längst kein Geheimtipp mehr.

Das Kinderprogramm stand dem in nichts nach. Lesungen bekannter Autoren, Theateraufführungen und andere Animationen wie Malen auf Reispapier, Basteln von Kaleidoskopen, Modellieren, die Herstellung peruanischer Mosaik und ein Springschloss waren nur einige der angebotenen Aktivitäten.

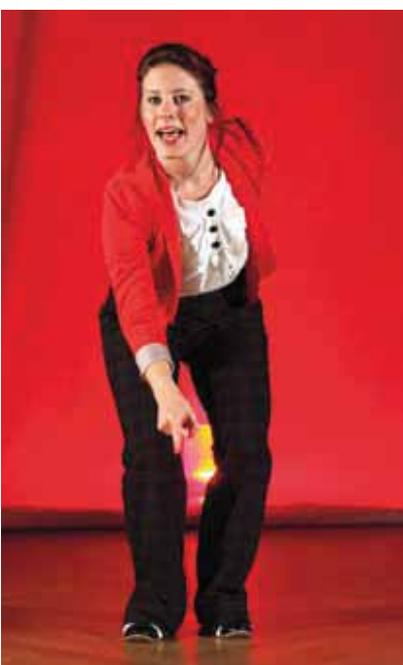
Auch von der gastronomischen Seite her gab es Manches zu entdecken: im „Village gastronomique“ wurden alba-



nische, kapverdische, kongolesische, marokkanische, portugiesische, senegalische, thailändische und nicht zuletzt Luxemburger Spezialitäten angeboten.

Für Spaß, Spannung und gute Stimmung war demzufolge bestens gesorgt. Wenn auch das 1. Mai-Fest des OGBL in dieser modernen und konvivialen Form über die Bühne geht, sollte man dennoch nicht vergessen, dass er auch heute noch immer ein Symbol des Kampfes für die Rechte und Errungenschaften der Arbeitnehmerschaft bleibt!

Wir möchten allen, die zum Gelingen dieses Festes beigetragen haben, unseren herzlichen Dank für ihre Unterstützung ausdrücken: der Abtei Neumünster, der ASTI, der ACAL-Sektion Luxemburg, den freiwilligen Helfern des OGBL, der Astm, der Anna Lindh Foundatioun, dem Tageblatt, Jeudi und Quotidien.



Conférence dans le cadre du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'ULC

## «L'index est à la base de la paix sociale»



A Jean-Claude Reding, président de l'OGBL, de reprendre le sujet de l'index. «L'index est à la base de la paix sociale et on ne joue pas avec ça» lança-t-il en insistant que cette phrase avait été prononcée en 2004 par le ministre de l'Economie Jeannot Krecké et qu'en 2005 le Premier ministre Jean-Claude Juncker avait lui-même ajouté que les prix de l'énergie ne devaient en aucun cas être retirés du panier de l'index afin de protéger les bas revenus. «Ces politiciens semblent avoir mémoire courte, les discussions sur l'index sont loin d'être terminées, il faut se préparer à une nouvelle discussion avec comme arrière-fond une pression européenne accrue». Le président du plus important syndicat du Luxembourg réitérait alors une importante revendication de l'OGBL, la mise en place d'un Observatoire des prix et des marges. Et que l'ULC, qui depuis sa fondation et la généralisation du système de l'index en 1975 a toujours été un de ses plus vaillants défenseurs, devrait jouer un rôle important dans le comité de pilotage de cet organe. Il conclua que les syndicats et l'ULC travailleront également à l'avenir main dans la main pour défendre le système de l'indexation jusqu'au bout.

Dans le cadre du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'«Union Luxembourgeoise des Consommateurs» (ULC), l'OGBL et le Landesverband, co-initiateurs de la création de cette association, avaient invité à une conférence sur le sujet «Protection du consommateur et index». En effet, la protection des consommateurs et une préoccupation permanente des syndicats et ils sont unanimes à affirmer que le pouvoir d'achat des salaires, traitements, pensions et retraites doit être garanti également dans le futur par l'adaptation automatique à l'évolution du coût de la vie.

Roby Meis, président d'honneur de l'ULC et ancien syndicaliste, relata lors de son discours les étapes importantes franchies par l'ULC au cours des années, toujours dans l'idée de défendre les intérêts des consommateurs en toute indépendance. Créée en 1961, elle compte aujourd'hui plus de 40 000 membres. L'orateur ne manqua pas de souligner par des exemples concrets du passé le lien étroit entre politique salariale, index et consommation. Il rappelait également que l'index a joué et jouera un rôle central dans l'engagement de l'ULC, une organisation qui a gagné au cours des années de plus en plus d'influence dans le monde politique pour être aujourd'hui un interlocuteur de taille.



## Près de deux mille personnes ont manifesté contre le nucléaire le 26 avril à Luxembourg



Exactement vingt-cinq ans après la catastrophe nucléaire de Tchernobyl, le Comité d'action contre le nucléaire dont l'OGBL est un des co-initiateurs, a organisé le 26 avril 2011 une manifestation contre l'utilisation civile de l'énergie atomique. A cette occasion le président de l'OGBL a dit que «le recours à l'énergie nucléaire était une erreur politique majeure». Pour Jean-Claude Reding «vouloir persister dans cette erreur

témoigne d'une irresponsabilité politique flagrante et inexcusable». Comme les deux orateurs avant lui, en l'occurrence le député-maire Henri Kox, représentant des maires, et Blanche Weber, présidente du Mouvement écologique, le président de l'OGBL a exigé la sortie du nucléaire en Europe et la fermeture dans les plus brefs délais des centrales qui se trouvent sur le territoire de la Grande-Région. «C'est possible, si nous misons de façon conséquente sur le développement des énergies renouvelables, sur le développement de technologies qui utilisent l'énergie de façon intelligente, efficace et économe», lançait-il. Il a insisté que l'Union européenne cesse immédiatement à subventionner la recherche en matière d'énergie nucléaire et demanda de la part des politiques luxembourgeois à tous les niveaux de tout faire pour infléchir la politique européenne dans ce domaine.



# Harcèlement sexuel et licenciement abusif



**Serge Urbany**

Responsable du Département juridique

Dans une affaire de harcèlement sexuel la Cour d'appel (arrêt du 12.11.2009, no 34066 du rôle) avait tenu les faits reprochés pour avérés. Elle avait néanmoins déclaré le licenciement avec effet immédiat intervenu abusif. Cet arrêt, qui a été confirmé par la Cour de cassation le 13.01.2011 (no 3/11), est intéressant au vu de l'interaction de la législation spéciale sur le harcèlement sexuel, imposant des obligations disciplinaires à l'employeur, avec le droit de licencier.

La Cour avait rappelé que «le but de la loi du 28 mai 2000 concernant la protection contre le harcèlement sexuel à l'occasion des relations de travail visait à combler le vide législatif en obligeant l'employeur à instituer un environnement de travail exempt de harcèlement sexuel en prenant des mesures préventives et des sanctions, afin de garantir à ses salarié-e-s un environnement de travail qui respecte la dignité de tous/toutes.» Ainsi l'employeur doit notamment «veiller à ce que tout harcèlement dont il a connaissance cesse immédiatement.»

Dans le cas d'espèce, l'employeur, mis au courant des faits, avait tout de suite procédé au licenciement en prétendant en justice qu'il y était obligé, car toute autre mesure, notamment un avertissement, aurait non seulement été inadéquate, mais encore prise au détriment de la victime, étant donné que le harceleur aurait alors été conscient que la victime se serait adressée à l'employeur, et aurait risqué d'intensifier ses actes malveillants à son égard. Il avait même prétendu qu'un avertissement à titre de sanction disciplinaire ne serait pas prévu par le Code du Travail et ne saurait lui être imposé.

Les juges ne l'ont pas suivi. «La Cour ne voit pas dans quelle mesure une sanction moins grave prise à l'encontre du harceleur que le licenciement avec effet immédiat constituerait une mesure prise à l'encontre de la victime.» L'employeur pourrait toujours ultérieurement, en cas de non-cessation des actes, adopter des «mesures plus radicales». Il faut remarquer d'ailleurs

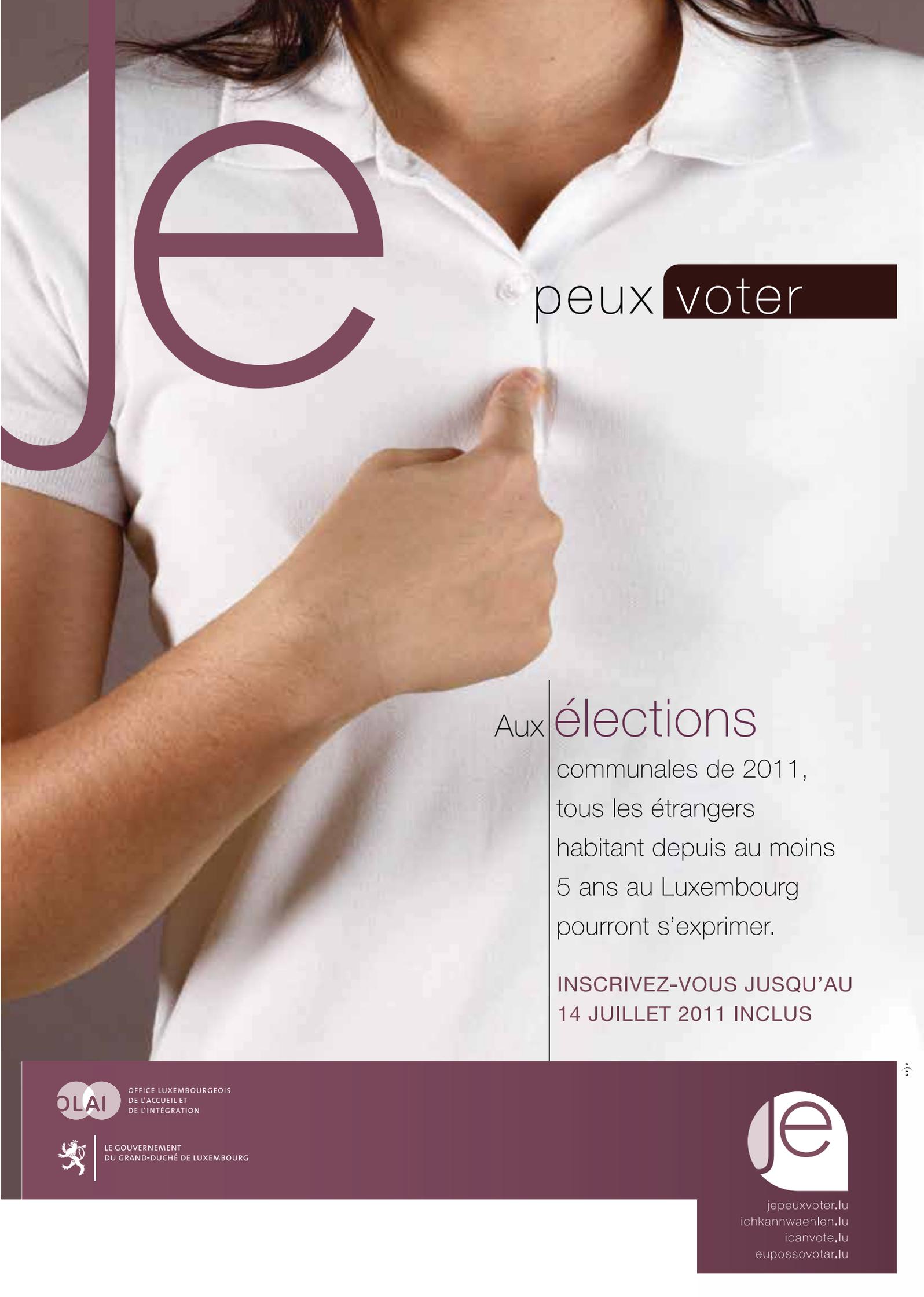
que dans le présent cas, la victime, auditionnée comme témoin, avait déclaré qu'elle voulait que tout cela s'arrête et qu'elle ne voulait rien de plus.

La Cour, tout en rappelant que le harcèlement sexuel sur le lieu de travail constitue une faute pouvant être sanctionnée par un licenciement, mais aussi par «d'autres sanctions, comme une mutation, un avertissement ou toute autre mesure» n'a pas manqué de relever de façon générale:

«Si la loi impose à l'employeur de créer un climat propice à ce que des actes de harcèlement ne se produisent pas, ce dernier, informé de la commission de tels actes de la part d'un de ses salariés, serait bien conseillé de croire en les vertus thérapeutiques de mesures qui, pour être moins radicales qu'un licenciement avec effet immédiat, n'en sont pas nécessairement moins efficaces, ces mesures constituant, pour le cas où le salarié n'en tient pas compte, un préalable à des sanctions plus sévères.»

L'avocate générale devant la Cour de cassation avait d'ailleurs rappelé dans ce contexte que l'employeur dispose également en droit luxembourgeois d'un «pouvoir disciplinaire inhérent à sa qualité.»

L'OGBL avait accordé assistance juridique dans cette affaire pour éviter que des affaires de harcèlement de la part de salariés, se trouvant comme les victimes dans un état de subordination vis-à-vis de l'employeur (au vu du droit reconnu à celui-ci d'organiser son entreprise), ne donnent lieu à un droit du licenciement simplifié voire automatisé au vu des nouvelles obligations de la loi de 2000. En précisant que le licenciement est une mesure de **dernier recours** qui doit continuer à être spécialement motivée dans chaque cas, cette jurisprudence renforce peut-être même le droit de protection contre le licenciement de façon générale.



# Je

peux voter

## Aux élections

communales de 2011,  
tous les étrangers  
habitant depuis au moins  
5 ans au Luxembourg  
pourront s'exprimer.

**INSCRIVEZ-VOUS JUSQU'AU  
14 JUILLET 2011 INCLUS**



OFFICE LUXEMBOURGEOIS  
DE L'ACCUEIL ET  
DE L'INTÉGRATION



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG



[jepeuxvoter.lu](http://jepeuxvoter.lu)  
[ichkannwaehlen.lu](http://ichkannwaehlen.lu)  
[icanvote.lu](http://icanvote.lu)  
[eupossovotar.lu](http://eupossovotar.lu)



## Soyons nombreux à participer aux élections communales du 9 octobre 2011.

En tant que résident étranger, rejoignez les Luxembourgeois et les étrangers déjà inscrits en participant activement aux choix politiques de votre commune: **utilisez votre droit de vote!**

## POURQUOI VOTER?

**Faire un choix rime avec donner force à sa voix:** C'est **VOUS** qui pouvez être acteur de votre commune en choisissant vos représentants (conseillers communaux) qui défendront vos intérêts pour les 6 ans à venir.

### Voici quelques-unes des compétences communales:

- l'équipement des écoles de l'enseignement fondamental et les aides financières pour étudiants;
- les services de l'état civil (naissances, mariages, décès, partenariats);
- l'aménagement communal et le développement urbain (autorisations de construire);
- l'approvisionnement en eau potable et l'évacuation des eaux usées;
- la gestion des déchets;
- l'organisation des structures d'accueil (maisons relais, crèches...);
- la mise en place de structures consultatives favorisant la participation citoyenne aux affaires communales;
- l'organisation d'activités sportives ou de manifestations culturelles;
- la mise en place de mesures d'intégration facilitant le contact entre anciens et nouveaux résidents de la commune;
- la construction et la gestion de logements sociaux.

### S'abstenir, c'est laisser le choix aux autres!

## COMMENT DEVENIR ELECTEUR?

Toute personne étrangère résidant au Luxembourg, quelle que soit sa nationalité, peut participer aux élections communales, à condition:

- d'avoir 18 ans révolus le jour des élections. Les jeunes qui n'ont pas encore atteint la majorité, mais qui l'auront au moment des élections de 2011, peuvent également s'inscrire;
- de résider au Luxembourg depuis au moins 5 années au moment de l'inscription;
- de s'inscrire sur la liste électorale jusqu'au 14 juillet 2011 inclus.

## OU ET COMMENT S'INSCRIRE?

S'inscrire, c'est facile. Présentez-vous à l'administration communale de votre lieu de résidence avec les documents suivants:

- un document d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport, titre de séjour...);
- un ou plusieurs certificats de résidence délivrés par les administrations communales respectives et justifiant de 5 années de résidence au Grand-Duché de Luxembourg au moment de l'inscription.

### **Vous pouvez vous inscrire dès maintenant, les inscriptions se feront jusqu'au 14 juillet 2011 inclus!**

- Passé ce délai, vous ne pourrez pas voter lors des élections communales de 2011.
- Une fois inscrit, vous le restez tant que vous êtes résident au Luxembourg.
- Le vote est obligatoire.
- Le vote par correspondance est admis dans certains cas.
- Vous ne perdrez pas votre droit de vote dans la commune de votre pays d'origine.

**Les élections communales vous intéressent?  
Rendez-vous sur [www.jepeuxvoter.lu](http://www.jepeuxvoter.lu)**



## As eleições autárquicas decorrem a 9 de Outubro de 2011. Sejam os muitos a votar!

Na qualidade de residente estrangeiro, junte-se aos Luxemburgueses e aos cidadãos estrangeiros já recenseados e participe activamente nas decisões políticas da sua autarquia: **exerça o seu direito de voto!**

## PORQUÊ VOTAR?

**Fazer uma escolha rima com dar força à sua voz:** Cabe-lhe a **SI** intervir na sua autarquia escolhendo os seus representantes (membros do Conselho Municipal) que defenderão os seus interesses ao longo dos próximos 6 anos.

### Eis algumas das competências das autarquias:

- o equipamento das escolas de ensino básico e as ajudas financeiras aos estudantes;
- os serviços relativos ao estado civil (nascimento, matrimónio, óbito, união civil);
- o ordenamento municipal e o desenvolvimento urbano (autorizações de construção);
- o abastecimento de água potável e a eliminação das águas residuais;
- a gestão dos resíduos;
- a organização das estruturas de acolhimento (lares de dia, creches...);
- a implementação de estruturas de aconselhamento que favorecem a participação activa dos cidadãos em assuntos autárquicos;
- a organização de actividades desportivas ou de manifestações culturais;
- a implementação de medidas de integração com vista a facilitar o contacto entre antigos e novos residentes da autarquia;
- a construção e a gestão de habitações sociais.

### A abstenção é deixar a escolha nas mãos de outros!

## COMO TORNAR-ME ELEITOR?

Qualquer cidadão estrangeiro residente no Luxembourg, independentemente da sua nacionalidade, pode participar nas eleições autárquicas, com a condição de:

- ter atingido a idade de 18 anos no dia das eleições. Os jovens que ainda não tenham atingido a maioridade, mas que a atinjam no dia das eleições de 2011, também se podem recensear;
- residir no Luxembourg há, pelo menos, 5 anos aquando da inscrição;
- se inscrever nos cadernos eleitorais até 14 de Julho de 2011, inclusivamente.

## ONDE E COMO RECENSEAR-ME?

Recensear-se, é fácil. Deverá dirigir-se à administração autárquica do seu local de residência com os seguintes documentos:

- um documento de identificação válido (bilhete de identidade, passaporte, título de residência...)
- um ou vários atestado(s) de residência emitido(s) pelas respectivas administrações autárquicas comprovativo(s) de 5 anos de residência no Grão-Ducado do Luxembourg à data de inscrição

### **Poderá, desde já, inscrever-se, nos cadernos eleitorais ! O prazo de recenseamento termina a 14 de Julho de 2011.**

- Decorrida esta data, já não poderá votar nas eleições autárquicas de 2011.
- Este recenseamento permanece válido enquanto for residente no Luxembourg.
- O voto é obrigatório.
- Em casos específicos, o voto por correspondência poderá ser permitido.
- Não perderá o seu direito de voto na autarquia do seu país de origem.

**Pretende obter informações sobre as eleições autárquicas?  
Consulte [www.eupossovotar.lu](http://www.eupossovotar.lu)**

# JOURNÉE D'ACTION SYNDICALE EUROPÉENNE LUXEMBOURG

mardi, le 21 juin 2011

## Pour l'Europe sociale – Contre l'austérité

La Confédération européenne des syndicats (CES) adresse un message urgent aux décideurs européens en organisant une journée d'action et d'information européenne et nationale le 21 juin prochain dans les Etats membres et une «euromanifestation» à Luxembourg.

Le message des syndicats européens est clair:

### Gouverner l'Europe signifie renforcer son modèle social et non l'attaquer!

- Nous nous opposons à la politique d'austérité poursuivie par les dirigeants européens.
- Nous refusons une politique qui vise à réduire nos salaires et notre pouvoir d'achat, une politique qui s'attaque à notre système d'indexation des salaires et pensions.
- Nous nous opposons à tout démantèlement du système de sécurité sociale y compris à toute dégradation de l'assurance pension.
- Nous exigeons que nos politiciens s'engagent fermement à Bruxelles en faveur d'une politique qui bénéficie aux citoyens et non aux marchés financiers.

*Les détails de la manifestation seront communiqués prochainement.*

# EUROPÄISCHER GEWERKSCHAFTLICHER AKTIONSTAG LUXEMBURG-STADT

Dienstag, den 21. Juni 2011

## Für ein soziales Europa – Gegen die Austeritätspolitik

Der Europäische Gewerkschaftsbund (EGB) richtet eine Dringlichkeitsbotschaft an die politischen Entscheidungsträger Europas in Form eines europäischen und nationalen Aktions- und Informationstages, der am kommenden 21. Juni in allen Mitgliedsstaaten sowie in Form einer Eurodemo in Luxemburg organisiert wird.

Die Botschaft der Gewerkschaften ist klar und deutlich:

### Europa regieren heißt sein Sozialmodell stärken und nicht angreifen!

- Wir wehren uns gegen die von den europäischen Staats- und Regierungschefs verfolgte Austeritätspolitik.
- Wir lehnen eine Politik ab, die darauf hinzielt, unsere Löhne und Gehälter sowie unsere Kaufkraft zu reduzieren, sowie eine Politik, die sich an unserem Indexsystem für Löhne, Gehälter und Pensionen vergreift.
- Wir wehren uns gegen jede Form von Abbau unseres Sozialversicherungssystems, jede Form von Rentenverschlechterung inbegriffen.
- Wir verlangen, dass sich unsere Politiker in Brüssel mit der größten Entschiedenheit für eine Politik einsetzen, die den Bürgern und nicht den Finanzmärkten zugutekommt.

*Die Einzelheiten der Eurodemo werden in nächster Zeit mitgeteilt.*

Conférence des 15 syndicats professionnels de l'OGBL

## Les salariés paient pour la crise, les entreprises empochent des cadeaux



La conférence annuelle des 15 syndicats professionnels de l'OGBL a réuni le 7 avril à Bertrange plus de 450 présidents et membres de délégations du personnel. Les sujets traités comprenaient le pouvoir d'achat, l'indexation, les conditions de travail, la cogestion et la sécurité sociale. La Conférence des syndicats a marqué son accord avec la proposition consistant à prévoir et à organiser une campagne d'information, de sensibilisation et de mobilisation dans l'ensemble des secteurs sur les sujets traités lors de la conférence.

Konferenz der 15 Berufssyndikate des OGBL

## Die Arbeitnehmer zahlen für die Krise, die Unternehmen stecken Geschenke ein

Zur alljährlichen Konferenz der 15 Berufssyndikate des OGBL hatten sich am 7. April mehr als 450 Präsidenten und Mitglieder der Personaldelegationen in Bartringen eingefunden. Behandelt wurden Themen wie Kaufkraft, Index, Arbeitsbedingungen, Mitbestimmung und

soziale Sicherheit. Die Syndikatskonferenz zeigte sich einverstanden mit dem Vorschlag eine Informations-, Sensibilisierungs- und Mobilisationskampagne in allen Sektoren über alle in der Konferenz behandelten Themen durchzuführen.



Entretien avec Alain Mattioli, secrétaire central du Syndicat Bois, Caoutchouc, Céramique, Chimie, Ciment, Papier, Plastique, Textiles et Verre

## Taux de syndicalisation élevé rime avec efficacité des délégués à obtenir les revendications du personnel

**Aktuell:** *Cher collègue Alain, tu sers un syndicat qui couvre un vaste domaine industriel allant du bois et du verre jusqu'aux produits chimiques. Quels ont-été les domaines les plus touchés par la crise?*

**AM:** En fait, tous les secteurs étaient touchés, certains plus que d'autres. Les plus touchés étaient le bois, le caoutchouc, le plastique et le verre. Et puis nous avons évidemment perdu le secteur de la céramique suite à la fermeture de Villeroy & Boch. Ce qui a énormément aidé les entreprises touchées par la crise, ce sont les dispositions luxembourgeoises en matière de chômage partiel et de plan de maintien dans l'emploi. Je suis personnellement persuadé que sans ces instruments, nous aurions perdu des milliers d'emplois dans le secteur industriel et nous aurions vu disparaître plusieurs entreprises.

**Aktuell:** *Combien de salariés étaient au chômage partiel et combien ont été licenciés?*

**AM:** Je m'occupe de 41 entreprises comptant approximativement 13 000 salariés dont environ 5 000 étaient touchés par le chômage partiel. A peu près 700 salariés ont perdu leur travail y compris les 230 de chez Villeroy & Boch.

**Aktuell:** *Qu'en est-il aujourd'hui? La reprise est-elle au rendez-vous partout?*

**AM:** Partout non! Toujours pas dans le secteur du bois. Nous avons des problèmes chez Kronospan qui sont plutôt d'ordre structurel. Chez Goodyear, la production a pratiquement atteint le niveau d'avant-crise. Certaines entreprises qui produisent des composants pour la construction automobile ont été affectées par le ralentissement de la production au Japon dû au tremblement de terre et au tsunami.

**Aktuell:** *Comment se déroule le dialogue social? Quelle est l'attitude des employeurs?*

**AM:** En 2010, le dialogue social dans les entreprises était plus ouvert et nous étions capables de conclure des conventions collectives avec une évolution salariale linéaire entre 1 et 3%. En 2011, c'est beaucoup plus difficile. C'est comme si tous les dirigeants d'entreprises avaient subi un lavage de cerveau. Ils avancent tous les mêmes arguments que ceux propagés par la FEDIL. «Les salaires sont trop élevés au Luxembourg». «Les entreprises ne sont pas assez compétitives». L'on réclame de la part des salariés une flexibilité outre mesure! Je négocie actuellement une dizaine de conventions collectives. Et partout je ressens la même réticence pour faire évoluer les conditions de rémunération et de travail.

**Aktuell:** *Que se passe-t-il dans les pires cas?*

**AM:** Certaines entreprises ont un véritable problème avec les notions de démocratie dans l'entreprise et de respect des salariés. Pour elles, les travailleurs ne sont



rien d'autre qu'un facteur de coût! Ni les délégués, ni les syndicats ne sont perçus comme des partenaires. Non-respect des dispositions légales p.ex. en matière de congé, d'heures supplémentaires, de sécurité au travail, ... et non-respect de certaines dispositions de la convention collective comme le changement de poste, ... A plusieurs reprises l'OGBL a fait intervenir l'Inspection du Travail et des Mines (ITM).

**Aktuell:** *Peut-on parler de pressions sur les délégués?*

**AM:** Dans quelques entreprises l'on peut effectivement parler d'harcèlement des délégués. C'est pourquoi l'OGBL demande avec insistance que la législation sur la cogestion soit révisée. Il faut renforcer les droits et les protections des délégués. Et puis, la présence dans l'entreprise d'un syndicat fort comme l'OGBL est indispensable pour aider et épauler les délégués qui subissent des pressions.

**Aktuell:** *La position des délégués dans une entreprise n'est-elle pas plus forte lorsque le taux de syndicalisation est plus élevé?*

**AM:** Oui, certainement! Nous avons des exemples où le dialogue social fonctionne très bien. C'est-à-dire des entreprises dans lesquelles les délégués sont considérés comme de véritables partenaires. Dans ces cas, la direction essaie toujours de trouver une solution aux problèmes dans le dialogue. Il est évident que dans les entreprises où nous avons beaucoup de membres, la délégation a plus de poids vis-à-vis de la direction et peut plus facilement faire entendre les revendications des travailleurs.

Dans les entreprises où le taux de syndiqués est élevé, les salariés sont conscients que le résultat des négociations pour le renouvellement d'une convention collective est le résultat de leur soutien aux délégués et à l'OGBL. Dans ces cas, chaque pression sur un délégué provoque un réflexe de solidarité fort et conduit



à une dégradation du climat social. L'on peut dire qu'une délégation forte et soutenue est synonyme de dialogue social et de respect du salarié.

**Aktuell:** *Donc nécessité d'une nouvelle loi sur la cogestion, motiver les salariés de se syndiquer, quelle réponse ton syndicat compte-t-il donner aux problèmes rencontrés dans certaines entreprises?*

**AM:** Lors des journées de réflexion les 28 et 29 avril à Remich auxquelles 65 délégués ont participé, nous avons décidé de nous tenir prêt à engager des actions syndicales solidaires si ces problèmes persistent. La direction syndicale a donné son feu vert pour manifester devant les entreprises incriminées et pour ainsi attirer l'attention sur les problèmes que nous rencontrons.

C'est clair qu'une nouvelle loi sur la cogestion est absolument nécessaire afin d'assurer un dialogue ouvert et constructif dans les entreprises. Le dialogue social est la base de la paix sociale. Sans changement de la loi, il n'est qu'une question de temps que la paix sociale bascule vers des actions de plus en plus fortes.

**Aktuell:** *Alain Mattioli, nous te remercions pour cet entretien intéressant.*

## Éducation et Sciences



Sonja Delli Zotti

Danièle Nieves

Entrevue du département secondaire du SEW/OGBL avec la ministre Delvaux-Stehres

### Nombreuses doléances du SEW!

Une délégation du SEW/OGBL, composée de Jules Barthel, Guy Foetz, Jacques Maas, Pit Sylvestrie et Sonja Delli Zotti, a récemment rencontré Mady Delvaux-Stehres, ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, entourée de ses collaborateurs Marc Barthelemy, Claude Kuffer, André Wilmes, Gérard Zens et Myriam Bamberg.

1. Soulevant plusieurs cas d'ingérence de responsables du MENFP dans des **affaires de contestation de mesures disciplinaires par des parents d'élèves**, les représentants du SEW ont exigé que la voie hiérarchique (professeur-titulaire / régent / directeur de l'établissement scolaire) soit scrupuleusement respectée préalablement à toute intervention de la part du MENFP. La ministre a rappelé la position officielle du MENFP en la matière: toute contestation d'une mesure pédagogique ou disciplinaire par un parent d'élève doit obligatoirement suivre la voie hiérarchique réglementaire, le MENFP ne prenant en considération que les réclamations présentées par écrit après épuisement de toutes les voies de recours préalables.

Dans le même ordre d'idées la délégation du SEW a soulevé le grave

problème du bienfondé réglementaire de l'intervention éventuelle de directeurs/trices et/ou responsables du MENFP dans la **modification à posteriori de décisions de promotion d'élèves** arrêtées par un conseil de classe, suite à la contestation produite par un parent d'élève. La ministre a promis d'engager une enquête administrative interne sur un cas concret présenté par la délégation syndicale et de lui en communiquer les résultats. Le SEW ne manquera pas d'étudier avec toute l'attention requise la réponse ministérielle et de revenir éventuellement à la charge pour obtenir clarification de la situation réglementaire.

2. **L'enseignement par compétences** trouve actuellement une nouvelle expression dans un document de travail du MENFP sur l'évaluation des apprentissages dans le cycle inférieur de l'ES et de l'EST. Aux yeux du SEW, l'application de ces propositions tendrait à mettre en avant des compétences vagues au détriment de connaissances précises, à bureaucratiser à l'extrême le travail de l'enseignant – à l'instar de ce qui se passe dans l'enseignement fondamental, à rendre illisibles les résultats et à banaliser davantage encore la promotion des élèves. La ministre a insisté qu'il s'agit d'un document provisoire sujet à discussion.

3. Le SEW a réitéré ses objections à l'encontre de l'esprit et de la mise en œuvre de la **réforme de la formation professionnelle**:

- les futurs techniciens seront écartés de l'accès à une formation supérieure – à moins d'accomplir des modules préparatoires en dehors de l'horaire normal – alors que plus de 50 % des emplois créés à l'heure actuelle sont des emplois bac+;

- pour nombre de formations, les travaux de préparation sont peu avancés, alors que le MEN veut

néanmoins les faire démarrer en septembre prochain.

Le SEW continue de demander une réévaluation des futures formations de technicien, un accès normal aux formations supérieures et un report des formations de DAP et de DT insuffisamment préparées.

La ministre s'est prononcée en faveur de l'accès d'un nombre maximum de techniciens au BTS et elle a proposé d'organiser une réunion ultérieure entre le SEW et les responsables du Service de la formation professionnelle du MENFP.

4. Par deux fois, la **déduction des frais d'ordinateurs** a été accordée par le Tribunal administratif à deux enseignants. Les délégués du SEW ont fait part à la ministre qu'il est inadmissible que l'administration fiscale continue de refuser indistinctement ces frais d'obtention aux enseignants et qu'elle les force à s'engager dans une procédure judiciaire extrêmement coûteuse pour entrer dans leurs droits. Ils ont exigé qu'elle intervienne en tant que ministre de tutelle auprès du ministre des Finances pour faire cesser ces abus de pouvoir. La ministre a assuré qu'elle portera la question à la connaissance du Conseil de gouvernement.

5. Les **voyages scolaires** confrontent les enseignants avec des problèmes de responsabilité énormes. Les représentants du SEW ont demandé que la situation juridique soit clarifiée et que les frais de déplacement et de séjour des enseignants accompagnateurs soient pris en charge par le budget de l'Éducation nationale. D'autre part, les dotations aux lycées et lycées techniques réservées pour les voyages scolaires devraient être augmentées.

L'évaluation des apprentissages  
dans le cycle inférieur de l'ES  
et de l'EST

## La position du SEW

Dans l'introduction du document de réflexion autour de l'évaluation aux classes inférieures de l'ES et de l'EST affiché sur le site du MENFP, le contexte est donné: «tous les pays suivent la même voie», ce qui soutient notre thèse que la mise en place de l'enseignement par compétences est avant tout une politique orchestrée par l'OCDE appliquée dans les différents pays de l'UE.

Le SEW n'a pas d'opposition de principe à l'égard de l'enseignement par compétences, qui peut effectivement présenter des avantages, s'il est clairement circonscrit.

Mais il devient de plus en plus apparent pour nous que notre système d'enseignement tout entier tend à y être subjugué d'une manière inacceptable.

Le document de travail sur l'évaluation des apprentissages dans les classes inférieures de l'ES et de l'EST confirme cela:

- au centre de l'évaluation ne se trouvent plus les connaissances acquises par les élèves, mais des domaines de compétences stéréotypés comme «résoudre des problèmes, argumenter, communiquer, ... »;
- les différents éléments du programme doivent être intégrés dans ces domaines via des descripteurs;
- les devoirs en classe sont décomposés et leurs questions apparaissent dans un tableau de synthèse comme des parties de différents puzzles qui composent les différents domaines de compétences;
- ce tableau permettrait de calculer la «note synthèse».

Le résultat de ces artifices de l'esprit visant à relier les notes des diffé-



Foto: Hervé Montaigu

rents devoirs en classe dans une branche aux domaines de compétences de cette branche et à aboutir à une note de synthèse trimestrielle se présente comme un imbroglio tel qu'une truie n'y retrouverait plus ses petits.

En clair, ce cheminement labyrinthique nous apparaît comme l'aboutissement d'un raisonnement de bureaucrate endurci, qui serait absolument inaccessible aux élèves et à leurs parents (il faut penser notamment au listing des descripteurs qu'on propose d'inscrire sur chaque devoir en classe et à la décomposition des notes des devoirs pour qu'elles réapparaissent dans un tableau de synthèse) et qui submergerait les enseignants de travaux administratifs totalement disproportionnés par rapport à leur utilité. Cela irait évidemment aux dépens du temps dévoué à l'enseignement et la remédiation.

Au-delà de ces jongleries troublantes, le document de travail contient deux autres suggestions :

- la première - fondamentale, qui entend organiser la promotion par domaines de compétences et non plus par disciplines.

Dans cette optique, les connaissances acquises dans une branche seraient fondues dans un magma de compétences interbranches et le cheminement décrit ci-dessus serait encore multiplié par 10.

Il s'entend que ceci est tout à fait inacceptable pour nous!

- la deuxième, qui veut déduire le niveau atteint non plus du calcul de la moyenne des notes trimestrielles, mais des travaux de l'élève réalisés en fin d'année scolaire.

Cela reviendrait à sous-évaluer les connaissances acquises aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> trimestres et à attribuer plus de poids aux résultats du dernier trimestre, procédure abandonnée il y a quelques années en raison de son caractère déséquilibré et injuste.

En fin de compte, le système proposé constitue un mauvais compromis entre le système traditionnel (opérant avec une note de 60 points) et une évaluation basée sur un socle de compétences. Sans présenter le moindre avantage tangible, il combine les désavantages des deux systèmes d'évaluation – à savoir l'absence de descripteurs perceptibles pour le système actuel et le manque d'une vue globale des connaissances de l'élève pour l'enseignement par compétences.

Remarquons encore que la promotion automatique entre la 7<sup>e</sup> et la 8<sup>e</sup> ou entre la 7<sup>e</sup> et la 6<sup>e</sup> ne constituent nullement un moyen pour régler les problèmes des élèves, mais ne fait que reporter ceux-ci.

Le SEW demande au MENFP de retirer ce document de travail et de remettre à plat la discussion sur l'impact des compétences dans l'évaluation de l'enseignement luxembourgeois.



Hubert Hollerich

## Aviation Civile

Formation du mécanicien d'avion

### L'OGBL trouve un accord avec les ministres Wiseler et Delvaux-Stehres

Une délégation de l'OGBL fut reçue le 17 mai 2011 par les ministres Claude Wiseler (Développement durable et infrastructures) et Mady Delvaux-Stehres (Education nationale et formation professionnelle) pour discuter sur la reconnaissance des études du mécanicien d'avion et du technicien d'avion.

Il y a eu des divergences de vue en ce qui concerne la formation des mécaniciens d'avion qui sont candidats pour la licence A et B. En effet, les cours de formation réalisés à l'étranger n'étaient pas reconnus par le ministère de l'Education nationale. Cela a eu comme

conséquence que les intéressés à la formation du mécanicien d'avion se voyaient refuser leur diplôme de fin d'études. La ministre Mady Delvaux-Stehres a marqué son accord pour reconnaître les cours de formation réalisés avec succès à l'étranger et de remettre aux concernés leur diplôme. Une commission analysera tous les cas individuels.

Concernant la formation du technicien d'avion, la direction de l'Aviation civile refusait de remettre aux concernés la licence B nécessaire pour l'exécution de cette profession, sous prétexte qu'il manque un cours de formation pratique spécifique dans l'entreprise. Pour éviter toute discrimination par rapport à d'autres Etats membres de l'UE, le ministre Claude Wiseler a décidé de remettre aux concernés une licence B provisoire («blank») permettant à tout moment d'ajouter des formations réalisées.

L'OGBL se montre très satisfait que tous les points soulevés aient pu être résolus lors de cette entrevue. La reconnaissance intégrale de la formation du mécanicien d'avion et de celle du technicien d'avion sont d'une importance primordiale pour la revalorisation de ces métiers.

Cargolux/Qatar Airways

### Gewerkschaften stellen Fragen an die Minister Wiseler und Krecké

Aufgrund einer vom OGBL-Syndikat Zivile Luftfahrt beantragten Unterredung mit Regierungsvertretern, fand am 12. Mai ein Austausch mit den Ministern Wiseler und Krecké bezüglich des geplanten 35-prozentigen Einstiegs von Qatar Airways in das Kapital von Cargolux statt. Der OGBL hatte einen 24 Punkte umfassenden Fragekatalog ausgearbeitet, der die Grundlage für die Unterredung, an der auch Vertreter des LCGB teilnahmen, darstellte.

Die OGBL-Delegation wurde von Generalsekretär André Roeltgen angeführt, der mit Nachtrag forderte, dass nicht nur die möglichen positiven Aspekte der geplanten strategischen Partnerschaft mit Kapitalbeteiligung dargelegt werden, sondern, dass sich die Verantwortlichen auch mit den Risiken auseinander setzen sollten. Konkret forderte die OGBL-Delegation, dass im gemischten Betriebsrat sowohl von Cargolux als auch von Luxair insbesondere Stellung zu den Folgenden Risiken bezogen wird:

- Impact auf die Beschäftigten und deren Arbeitsbedingungen
- Impact auf die weitere Entwicklung von Cargolux, sowie auf den Cargo-Standort Flughafen und den damit verknüpften Logistiksektor.

Durch die Beteiligung eines strategischen Partners wie Qatar Airways würden sich für Cargolux neue kommerzielle Horizonte eröffnen, betonten beide Minister.

In diesem Zusammenhang warf die OGBL-Delegation die grundsätzliche Frage auf, warum Cargolux nicht zunächst eine Allianz mit Qatar



Airways anstrebt ohne Kapitalbeteiligung, mit der Möglichkeit, die Beziehungen später auszubauen beziehungsweise diese wieder aufzulösen. Auf die Antwort der Regierungsvertreter man habe in diesem Fall aktiv nach einem strategischen Aktionär gesucht, der die Swissair-Beteiligung, die vom Staat und von staatlichen Unternehmen vorübergehend übernommen wurde, kaufen würde, stellt der OGBL-Vertreter die Frage, warum der Staat diese Beteiligung nicht selbst übernehmen wolle. Worauf Wirtschaftsminister Krecké zu bedenken gab, dass ein solches Szenario wahrscheinlich eine längere europäische Prozedur nach sich ziehen würde.

Weiterhin gab die OGBL-Delegation zu bedenken, dass über den Weg einer 35-prozentigen Beteiligung Qatar Airways, und indirekt das Emirat Katar, direkten Einfluss auf das operative Geschäft sowie auf die strategischen Entscheidungen von Cargolux ausüben würde und sie betonte, dass es sich bei diesem Staat nicht um eine Demokratie handelt. Im Emirat werden weder politische Parteien noch Gewerkschaften zugelassen. Angesichts der politischen Instabilität in der arabischen Welt, in der immer mehr Völker nach Demokratie streben und sich der alt eingesessenen Diktaturen entledigen möchten, hält der OGBL die Wahl dieses strategischen Investors in Cargolux für fragwürdig.

Die Minister und Gewerkschaftsvertreter einigten sich darauf, dass auf der Ebene der gemischten Betriebsräte weiterdiskutiert werden sollte. Der OGBL macht seine endgültige Haltung zu diesem Projekt von den Ergebnissen dieser Gespräche abhängig, insbesondere aber von den Garantien die für die Beschäftigten verbindlich von allen Vertragsparteien gegeben werden müssen.

## Services et Energie



Jean-Ci. Bernardini

Léon Jenal

W.S.A.

## Renouvellement de la convention collective de travail

Le renouvellement de la convention collective de travail pour les membres du personnel de la W.S.A. a été signé le 4 mai 2011 entre les syndicats OGBL et LCGB d'une part, et la direction de la W.S.A., d'autre part.

Cet accord prévoit les améliorations suivantes:

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2011

- Augmentation du pécule de vacances de 25€ à 30€ par année d'ancienneté
- Introduction d'un congé intégral: Les salariés quittant l'entreprise en raison de la mise en retraite auront droit au congé total de l'année courante

À partir du 1<sup>er</sup> avril 2011

- Les prestations de nuit donneront lieu à une majoration de 25% du salaire normal

Pour l'année 2012

- Paiement d'une prime unique de 350€ payable au mois de mars à tous les salariés
- L'adaptation de la prime dite «masse d'habillement» de 350€ à 425€

Pour l'année 2013

- Paiement d'une prime unique de 350€ payable au mois de mars à tous les salariés

- La prime dite «masse d'habillement» est portée à 500€

Il reste à souligner que les négociations se sont déroulées dans un climat serein et constructif entre partenaires sociaux.

La durée du nouveau contrat a été fixée à 3 ans, à savoir du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2013.

## Services publics



Christian Sikorski

Pit Schreiner

Entreprise des P&T - Briefpost

## Postdirektion verursacht den sozialen Supergau!

Die Kollektivvertragsverhandlungen bei der EPT schleppen sich seit Januar 2011 dahin. Die Umstrukturierung der Briefpost, sprich die Abschaffung des Briefträgers durch Postzustellerassistenten, wird allerdings umso schneller umgesetzt. Dies veranlasste die Postdirektion den Gewerkschaften „zeitweilige“ Laufbahnvorschläge für die Postzustellerassistenten vorzulegen. Der Stundenlohn wird auf dramatische Weise auf 10 Euro pro Stunde zurückgeschraubt. Wird der Assistent mehr als 4 Tage pro Trimester krank, verliert er weitere 33 Euro im Monat. Die Arbeitsverträge sehen allerdings nicht 40, sondern 27 oder 30 Stunden pro Woche vor. Somit ergattert sich der Briefzustellerassistent einen Monatslohn von um die 1.300 Euro!

Der OGBL lehnte es sofort ab, diesem massiven Gehälterabbau bei der

Briefpost zuzustimmen und weigerte sich das temporäre Abkommen zu unterschreiben. Der OGBL entlarvt das von der Postdirektion vorgesehene Laufbahnmodell als dauerhafte Einführung der Armutsfalle, dies in einem noch öffentlichen Betrieb in dem der Staat die absolute Mehrheit besitzt. Der OGBL fordert einen globalen Kollektivvertrag, welcher die ganze Post als einheitlichen Betrieb abdeckt.

Der Postkollektivvertrag muss dem privatrechtlichen Personal der Entreprise des P&T würdige Gehälter und Arbeitsbedingungen gewährleisten.

Staatsarbeitnehmer

## Arbeitnehmer der Ponts & Chaussées werden entschädigt!

Der OGBL stellte fest, dass Zeitzuschläge und Zuschläge für den Bereitschaftsdienst nicht kumulativ ausbezahlt wurden. Außerdem bemängelte der OGBL, dass die Straßenbauverwaltung die Bestimmungen des Artikels L 231-11 des Arbeitsgesetzbuches über die ununterbrochene wöchentliche Ruhezeit von 44 Stunden nicht eingehalten hat.

Der OGBL befasste die Schlichtungskommission und forderte eine retroaktive Korrektur für etwaige Fehlbeträge oder fehlende Urlaubstage. Die Entschädigungen wurden nun den Arbeitnehmern mit dem Gehalt des Monats März überwiesen. Die Korrekturmaßnahmen beziehen sich auf die letzten 3 Jahre.

## ArcelorMittal Contre les externalisations et la sous-traitance

L'OGBL a profité de l'assemblée générale des actionnaires au siège d'ArcelorMittal à Luxembourg pour formuler une fois de plus

ses critiques et revendications à l'occasion d'un piquet de protestation symbolique. Les manifestants rejettent en particulier les restructurations prévues, l'externalisation de l'infrastructure informatique ainsi que la politique de sous-traitance pratiquée par ArcelorMittal. Le LCGB s'était rallié à la manifestation.



Un deuxième piquet a été organisé le 24 mai devant le bâtiment des Ressources humaines d'ArcelorMittal à Esch/Alzette afin de protester contre l'externalisation de l'infrastructure informatique du géant de l'acier. 42 salariés au Luxembourg seraient menacés

par cette mesure. L'OGBL revendique d'ArcelorMittal de faire un prêt de main d'œuvre à CSC de ces personnes, de les faire bénéficier désormais de leur contrat actuel et de leur donner la garantie qu'ils peuvent par après retourner dans leur entreprise d'origine.

**Santé, Services sociaux et éducatifs**



Nora Back



Pit Schreiner

**Éducation et Sciences**



Sonja Delli Zotti



Danièle Nieves

**Services publics**



Christian Sikorski



Pit Schreiner

**Gegen den Gehälter- und Sozialabbau im Öffentlichen Dienstleistungsbereich**

Minister Biltgen verhandelt seit einigen Wochen mit der Staatsbeamten-gewerkschaft über eine Gehälterreform im Öffentlichen Dienstleistungsbe-reich. Hierbei geht es um Gehälterkürzungen, Einführung von individuellen Bewertungssystemen, niedrigere Gehälter für die unteren und mittleren Laufbahnen, usw.

Der Minister möchte den OGBL als repräsentative Gewerkschaft der weit über 30.000 Beschäftigten im Gesundheits- und Sozialwesen, im Gemein-dewesen, im Bereich des Staatsarbeiterkollektivvertrags und im Bildungswesen von diesen Verhandlungen ausschließen. Im Klartext: die Beschäftigten dieser öffentlichen Dienstleistungsbereiche sollen vor vollendete Tatsachen gesetzt werden.

Um gegen diese undemokratische Vorgehensweise zu protestieren organi-sierten die Syndikate Gesundheit und Sozialwesen und Öffentliche Dienste am 24. Mai 2011 einen ersten Aktionstag vor verschiedenen Einrichtungen in Esch. Der OGBL fordert einen starken öffentlichen Dienstleistungsbereich und den Erhalt aller sozialen Errungenschaften. Jeglicher Gehälter- und Sozialabbau wird mit Nachdruck abgelehnt.

Ein zweiter Aktionstag findet voraussichtlich am 7. Juni 2011 in Sanem statt.



Protestposten des CHEM und der Klinik Ste Marie in Esch/Alzette



Protestposten der Maisons relais in Esch/Alzette



Unterredung zum Thema Gehälterreform mit Minister Mars Di Bartolomeo



Protestposten der Gemeindebeschäftigten in Esch/Alzette

## Commerce



Hernani Gomes

André Sowa

Delhaize Luxembourg S.a.

### Première convention collective

Une première convention collective de travail pour les salariés de Delhaize Luxembourg S.A. a été signée entre l'OGBL, syndicat majoritaire dans cette société, le LCGB et la direction du groupe Delhaize au Luxembourg.

La nouvelle convention concerne le personnel des deux magasins Delhaize «City» de la ville de Luxembourg et d'Esch-sur-Alzette, les supermarchés de l'enseigne à Belval, Walferdange, Bertrange et Alzingen, ainsi que les futurs magasins gérés directement par Delhaize Luxembourg S.A. et encore les sala-

riés qui travaillent sur le site du siège social, à Kehlen.

Cette convention comporte des gains substantiels pour les rémunérations et les conditions de travail de quelques 300 salariés du groupe Delhaize au Luxembourg.

L'accord prévoit les améliorations suivantes:

#### Valorisation salariale pour tout le personnel

- Les salariés non qualifiés bénéficient d'**augmentation annuelle du salaire (annuité)** équivalente à un dixième de la différence entre les salaires minimum non qualifié et qualifié, ce qui représente **en moyenne une augmentation de 1,9% du salaire par an**. Ainsi, la société Delhaize Luxembourg S.A. garantit que tous ses salariés perçoivent au moins **le salaire minimum qualifié à la 10<sup>ème</sup> année d'ancienneté**.

- Les salaires égaux ou supérieurs au salaire minimum qualifié actuel (2109,07 euros) connaîtront une **revalorisation de 50 euros** à partir du 1<sup>er</sup> avril 2012.

#### Mise en place d'une prime de mérite

et d'autres primes pour récompenser la responsabilité de certains salariés

- La **prime de mérite** est équivalente au salaire du mois de novembre et se divise en trois parties:

- 1/3 de la prime constitue un montant garanti et est payé intégralement;

- 1/3 dépend d'une évaluation personnelle;

- 1/3 est basé sur le taux de présence du salarié et sera payé trimestriellement. A la fin de chaque trimestre le compteur d'absences pour cause de maladie est remis à zéro. Si le taux d'absentéisme trimestriel du magasin est inférieur à 4 %, ce tiers de la prime est majoré de 10 %. Les accidents de travail, le congé pour raisons familiales et les interventions médicales planifiées ne sont pas considérés comme situations de maladie.

- Une **prime de responsabilité** est attribuée aux chefs de rayon et aura une valeur mensuelle de 130 euros.

- Une **prime de remplacement de 35 euros/semaine** est octroyée au chef de rayon qui remplace le directeur du magasin en cas d'absence de ce dernier pour une période d'au moins une semaine.

- Une **prime de remplacement de 20 euros/semaine** est prévue pour le salarié qui relaie son chef de rayon quand ce dernier est aussi absent pour une période minimum d'une semaine.

Prime pour compenser la présence en fermeture d'établissement, notamment le samedi après 18h00

- Une **prime de troisième fermeture d'une valeur de 6,19 euros** est attribuée au salarié qui a travaillé au moins 3 (trois) jours dans la semaine jusqu'à la fermeture du point de vente, entre lundi et vendredi (après 19h00). Les



Sur la photo, les délégués du personnel OGBL de la société Delhaize Luxembourg S.A. qui ont participé aux négociations de la convention. De la gauche vers la droite : Sonja Weber, Emmanuel Paoloni (président de la délégation), Elisa Fortes, Martine Grethen-Specchio et Hernani Gomes (secrétaire central du Syndicat Commerce OGBL).



SPECTACLE VIVANT

## LE MONODRAME SOUS TOUTES SES FORMES

Pour sa deuxième édition qui aura lieu du 1 au 9 juillet 2011, le Fundamental Monodrama Festival voit grand. Alors que l'année dernière, un seul lieu était impliqué, cette année, le festival se déploie à la fois au Kulturhaus Niederaanven, au Grand Théâtre de Luxembourg et au Carré-Rotondes. Comme son nom l'indique, ce festival à vocation internationale est dédié au monodrame, en l'occurrence à des pièces de théâtre et des spectacles de danse mettant en avant la performance d'un artiste seul en scène.

La programmation fait la part belle aux créations et à l'ouverture internationale sans pour autant négliger la très vivante scène luxembourgeoise. Ainsi, une journée entière, le 2 juillet, sera consacrée à la Jeune création monodramatique luxembourgeoise avec pas moins de cinq spectacles proposés par des artistes de moins de 30 ans. Mais le festival regarde beaucoup plus loin et ce sont deux spectacles africains qui ont été invités à faire

l'ouverture, le 1<sup>er</sup> juillet. Le Malien Habib Dembelé raconte l'odyssée d'un jeune candidat à l'émigration en France, qui passe par toutes sortes de péripéties sans pour autant atteindre son objectif dans son *One Man Show, Kanouté ka visa ko* (le visa de Kanouté). Le même soir, ce sera *Tiens bon, Bonkano* d'Alfred Dogbé (Niger) qui sera interprété par Aboubacari Oumarou qui poursuivra la soirée. Ce monologue jette un regard à la fois amusé et révolté sur les relations entre l'Afrique du Nord et du Sud à travers le parcours d'un mendiant de Niamey.

Plusieurs créations sont à l'affiche du festival. Ainsi, le 6 juillet, Charles Muller mettra en scène *Femme non rééduicable, memorandum théâtral sur Anna Politkovskaïa* de Stefano Massini. Symbole d'une presse muselée, emblème de la liberté et du courage face à un régime dictatorial, la journaliste russe sera incarnée par Irina Fedotova. Le lendemain, c'est Victoire Metzler qui sera en scène sous la direction de Hauke Lanz

dans *Your hands are still hot but, you don't know why* d'après Christoph Nussbaumer (en allemand). Une femme fuit sa réalité casanière et se voit comme une kamikaze perpétrant un attentat pour la liberté de pensée. Enfin, le 9 juillet, Nico Helminger signe avec Martin Engler un monodrame radiophonique, *Grenzfrequenz – ein Flaneurdelikt* qui s'interroge sur la création, le créateur et la créature.

Par ailleurs, le 3 juillet, le Fundamental Monodrama Festival se réjouit d'accueillir Lars Norén, un des plus grands dramaturges contemporains. C'est sous sa direction que Simona Maicanescu interprétera *Fièvre* de Wallace Shawn, où une femme riche remet en cause le système capitaliste après avoir lu Marx. D'un humour grinçant, avec des questions déroutantes, la pièce bouleverse les certitudes et les valeurs. Quant à la Jordanienne Lana Nasser, elle explorera dans *In the Lost and Found* les identités acquises et imposées de la femme au Moyen-Orient.

Après *Hitlerline* qu'elle a monté à Berlin en 2010, Anne Tismer propose *Woyzickine*, une installation avec texte qui a peut-être plus à voir avec le personnage de Büchner qu'on veut bien le croire. Une pièce en allemand à voir le 4 juillet. Le 8 juillet, c'est en russe, avec des sous-titres anglais que l'on pourra découvrir *The story of God's Man/My life in percussion sounds* de Arkady Gotesman, un artiste multifacette lithuanien. Il raconte sa vie dans un mélange subtil de théâtre et de percussions.

Côté danse, deux spectacles sont programmés cette année. Le 5 juillet ce sera *Mayu* de Yuko Kominami, une performance de danse solo sur musique live. Le titre veut dire «rivière» en Quechua (la langue des Andes) et «cocon de ver à soie» en japonais. Une manière de faire le voyage le long de cette rivière de la vie et de la mort qui entre et qui sort de l'utérus du cocon, encore et encore. La musique (par Tomás Tello) s'inspire de la parole mayu en tant que «rivière» et veut être un paysage sonore pour le mouvement du danseur. Le 8 juillet, Syliva Camarda reprendra son solo *Conscienza di Terrore* sur la puissance et la vulnérabilité des militaires dans la guerre.

## AGENDA

### 01.07.2011 - KULTURHAUS NIEDERANVEN

20h30 : *Kanuté ka visa ko*  
22h00 : *Tiens bon, Bonkano*

### 02.07.2011 - GRAND THÉÂTRE

16h00 : Journée Jeune Création

### 03.07.2011 - KULTURHAUS NIEDERANVEN

18h00 : *Fièvre*

### 04.07.2011 - CARRÉROTONDES

18h00 : *In the Lost and Found*

### 05.07.2011 - KULTURHAUS NIEDERANVEN

20h00 : *Woyzickine*  
21h30 : *Mayu*

### 06.07.2011 - CARRÉROTONDES

20h00 : *Femme non-rééduicable*

### 07.07.2011 - KULTURHAUS NIEDERANVEN

20h00 : *Your hands are still hot, but you don't know why.*

### 08.07.2011 - CARRÉROTONDES

19h00 : *Conscienza di Terrore*  
20h00 : *The Story of God's Man*

### 09.07.2011 - GRAND THÉÂTRE

20h00 : *Grenzfrequenz – ein Flaneurdelikt.*

## INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS

[www.fundamental.lu](http://www.fundamental.lu) | [info@fundamental.lu](mailto:info@fundamental.lu)

**Sur présentation de leur carte, les membres de l'OBGL, partenaire officiel du festival, profiteront du tarif réduit sur l'ensemble des représentations.**

# Theater einmal anders



Steve Karier, gerade erst von den Ruhrfestspielen in Recklinghausen zurückgekehrt, steckt zurzeit mitten in den Vorbereitungen zum „**Fundamental Monodrama Festival**“, das vom 1.-9. Juli in Niederrhein stattfindet. Aufgrund seines Erfolges im vergangenen Jahr expandiert es nun und bezieht für einige Veranstaltungen das hauptstädtische Theater und die Carré Rotondes mit ein. Wir haben uns mit dem Initiator des Projekts unterhalten.

## **Aktuell: Was genau ist das Monodrama und was bietet das Festival?**

**Steve Karier:** Das Monodrama ist elementares Theater. Es geht auf die Zeit vor dem antiken Theater mit Aischylos oder Sophokles zurück als noch Geschichtenerzähler durch Griechenland zogen und das Publikum mit Mythen unterhielten. Heute weist das Monodrama zwischen der Übertheatralisierung und dem Minimalismus, zwischen der jahrmarkthaften Extrovertiertheit und der bis zum Äußersten getriebenen Verinnerlichung, eine ganze Spannbreite von Einzeldarbietungs- und Spielmöglichkeiten auf. Die unterschiedlichsten und widersprüchlichsten Formen finden hier einen Platz: Tanz, Gesang, Zirkus, Pantomime, Theater und so weiter. Das Monodrama spiegelt die zeitgenössische Gesellschaft wider, veranschaulicht die Vereinsamung, die Entfremdung, die seelische Verstörung und die Kommunikationsdefizite des modernen Menschen direkt und hautnah. So stehen oft soziale und gesellschaftliche Themen im Mittelpunkt. Beim Monodrama handelt es sich um eine spezialisierte und experimentelle Form des Theaters, bei der jeweils eine Person im Zentrum der Vorführung steht.

Auch dieses Jahr zeigen wir während einer Woche die unterschiedlichsten Typen und Formen des Monodramas und der Soloperformance, aus verschiedenen Ländern und in verschiedenen Sprachen (siehe nebenstehendes Programm). Wir legen keinen Wert auf große Stars oder bekannte Inszenierungen, für uns zählt das Experimentelle, der Wert des Inhalts und der Kreation. Auch wollen wir unbekanntem und jüngeren professionellen Künstlern eine Plattform bieten, wo sie ihr Talent zeigen und ihre berufliche Karriere voranbringen können. Dadurch unterscheidet sich unser Festival von anderen Festivals in der Großregion.

Wenn dies auch etwas abgebohen klingen mag, handelt es sich doch um spannendes, professionelles Theater, das dem Zuschauer lediglich abverlangt etwas Neues, Anderes entdecken zu wollen.



## **Aktuell: Der OGBL ist hier in Luxemburg einer der Hauptträger des Festivals. Weshalb baten Sie gerade den unabhängigen Gewerkschaftsbund um Unterstützung?**

**Steve Karier:** Nun, weil sich der OGBL neben dem täglichen gewerkschaftlichen Kampf auch Bildung und Kultur auf seine Agenda geschrieben und in seinem Programm verankert hat. Es hat Tradition, dass der OGBL kulturelle Projekte unterstützt. Um nur eines zu nennen: Als die Ruhrfestspiele in der Kulturfabrik gastierten, sagte der OGBL sofort seine Partnerschaft zu. Jetzt geht er sogar noch weiter und hat ein eigenes Fest der Kulturen und des Dialogs zum 1. Mai ins Leben gerufen. Hieran möchten wir nun anknüpfen mit einem Projekt, das durch seine Form sowie seine gesellschaftlich und sozial geprägten Inhalte den Ideen des OGBL nahe steht. In einer Zeit, wo hauptsächlich auf neuartige privat-öffentliche Sponsoring-Formen zurückgegriffen wird, ist es wichtig eine neutrale und mitgliederstarke Organisation, eine Gewerkschaft wie den OGBL, an seiner Seite zu haben.

Steve Karier, 1961 in Esch/Alzette geboren, ist Schauspieler und Regisseur, hat auf heimischen wie internationalen Bühnen (Basel, Mailand, Avignon) sein Können unter Beweis gestellt und wurde mit zahlreichen internationalen Preisen für seine Interpretationen ausgezeichnet.

## Donner une plate-forme aux talents professionnels émergents luxembourgeois

Anne Simon, née en 1982, est l'organisatrice-coordinatrice de la «**Journée Jeune création monodramatique au Luxembourg**» qui aura lieu le samedi, 2 juin au Grand Théâtre de la ville de Luxembourg. Après ses études d'art dramatique à la Royal Holloway University de Londres, elle s'installe au Luxembourg pour réaliser en 2007 sa première mise en scène pour le TNL. Bien d'autres s'en suivent et nos lecteurs se souviennent certes encore de cette dernière pour «*La putain respectueuse*» de Sartre, qui lui a valu maints éloges de la part des critiques. C'est à elle que revient aussi le mérite d'avoir créé un «club des jeunes» au sein du TNL.

### **Aktuell: Pourquoi une journée jeunes talents luxembourgeois?**

**Anne Simon:** Quand j'ai réalisé l'année passée une mise en scène pour le «Fundamental Mono-drama Festival», je me suis vite rendue compte à quel point il était, dans le sens d'une professionnalisation du milieu théâtral au Luxembourg et en général, important de repérer de nouveaux talents, de voir qui est actuellement sur le marché, qui y fera prochainement son entrée, qui est en cours de formation ou qui fait des études de quoi dans le domaine du théâtre. Cette constatation valait non seulement pour le domaine des acteurs et actrices, mais pour toutes les spécialisations comme l'écriture, la mise en scène, la réalisation et les domaines techniques.

Mais il ne suffit pas uniquement de dénicher ces jeunes luxembourgeois, il faut leur donner une plate-forme où ils peuvent acquérir de l'expérience, montrer leur talent, se faire connaître du public et convaincre les décideurs. Ce n'est que de cette façon qu'ils peuvent entamer une carrière professionnelle, qu'ils peuvent être engagés ou partir en tournée. Ceci est le cas lors de notre festival. Bon nombre de professionnels y inclus des représentants de l'institut international de théâtre (ITI) seront présents.

### **Aktuell: A quelles surprises les spectateurs peuvent-ils s'attendre?**

**Anne Simon:** Relevons d'abord que le spectateur découvrira des formes et des spectacles inédits et novateurs. Notre appel, qui offrait toute liberté de création aux artistes, n'avait qu'une seule condition: avoir moins de 30 ans. Nous avons misé sur l'innovation, l'expérimentalisme. Nous avons même permis aux artistes de présenter des étapes de travail, des pièces non tout faites, mais en évolution. Le public aura droit à voir des jeunes talents luxembourgeois émergents, issus des plus éminentes écoles de théâtre internationales avec souvent à la base une formation sérieuse à un conservatoire luxembourgeois. Il verra des représentations de haute qualité, quelque peu différentes de ce qu'on est habitué à voir. Il y aura des spectacles de tous genres du monodrame en différentes langues. En tout cas, ce seront la fraîcheur et la légèreté qui primeront. Ce sera la nouvelle génération avec ses nouvelles idées qui fera son entrée et qui montrera dans quel sens la création ira à l'avenir.



salariés reçoivent encore 6,19 euros pour chaque fermeture supplémentaire.

Les 6,19 euros sont attribués d'office au personnel travaillant le samedi et les veilles de certains jours fériés au-delà de 18h00.

#### Prime d'abonnement social

- L'**abonnement social** est une prime mensuelle qui sert à soutenir financièrement le salarié pour ses frais de déplacement indépendamment du moyen de transport entrepris. Le salarié pourra recevoir entre 18,81 euros par mois, si son parcours en aller simple se situe entre 2 et 3 kilomètres et 164,34 euros mensuels s'il habite à 200 km ou plus de son lieu de travail. L'abonnement social n'est dû qu'aux salariés justifiant un contrat de travail à partir de 20 heures/semaine.

#### Congé de récréation de 26 jours

- Le salarié a droit à **26 jours de congé** à partir de la cinquième année d'ancienneté, donc un jour de plus à ajouter aux 25 jours de congé légalement attribués.

#### Congé social

- Chaque salarié peut bénéficier de **2 (deux) jours rémunérés par an** en cas de besoin urgent pour cause de dégât majeur survenu à son domicile.

- Les salariés **donneurs de sang** bénéficient d'une **demi-journée rémunérée par an**.

#### Pause

- Le personnel a droit à une pause rémunérée de 15 minutes par période complète de 4 heures de travail.

#### Bons de réduction

- Les salariés avec un contrat à partir de 30 heures/semaine reçoivent **15 bons de réduction par mois d'une valeur de 1 (un) euro pour 5 euros d'achats**.

#### Boissons

- Le personnel de tous les magasins a droit à des boissons chaudes gratuites.

Tous les acquis individuellement négociés par le salarié avec la société avant l'établissement de la CCT sont maintenus.

Cette convention collective est valable rétroactivement à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2011 et se prolonge pour **3 ans** jusqu'au 31 décembre 2013.

## LSAP-Fraktion trifft OGBL-Syndikat „Handel“

Die LSAP-Fraktion, vertreten durch die Abgeordneten Lucien Lux, Marc Angel und Ben Scheuer, empfing kürzlich eine Delegation des OGBL-Syndikats „Handel“.

Im Mittelpunkt des Gesprächs stand die allgemeine Verlängerung der Ladenöffnungszeiten und insbesondere die Einführung einer gesetzlich festgelegten Ausdehnung der Ladenöffnungszeiten bis 20 Uhr an Samstagen und vor Feiertagen. Bekanntlich endet deren einjährige Testphase am 30. Juni 2011. Die Vertreter des OGBL bedauerten diesbezüglich, dass die Mittelstandministerin kurz vor dem Ablauf der Probephase noch keine detaillierte Bilanzierung der provisorischen Regelung vorgelegt hat.

Laut OGBL profitieren nur die großen Einkaufsketten von den verlän-

gerten Öffnungszeiten und dies auf Kosten der kleinen und mittelständischen Betriebe, die nur wenig Personal beschäftigen und für die sich die Mehrkosten flexiblerer Öffnungszeiten nicht lohnen. Angesichts dieses Sachverhalts und der Tatsache, dass die ausgedehnten Öffnungszeiten zu einer Verschlechterung der Arbeits- und Lebensbedingungen der betroffenen Beschäftigten führen, erkennt der OGBL noch immer nicht den Sinn einer Ausdehnung der Ladenöffnungszeiten bis 20 Uhr an Samstagen und vor Feiertagen. Falls die Regierung diese Maßnahme trotzdem gesetzlich verankern sollte, verlangt der OGBL im Gegenzug Lohn- und Freizeitkompensationen für die betroffenen Beschäftigten.

Die LSAP-Fraktion und der OGBL erwarten von der Mittelstandministerin, eine umfassende Bilanzierung der Testphase vorzulegen, die sowohl wirtschaftliche als auch soziale Aspekte berücksichtigt. Das Recht auf Freizeit und Familienleben der Angestellten darf auf keinen Fall der Umsatzsteigerung und der Gewinnmaximierung zum Opfer fallen.

Des Weiteren würde die LSAP-Fraktion es begrüßen, wenn Entscheidungen über Ladenöffnungszeiten künftig im Dialog und im Rahmen eines Abkommens zwischen Arbeitnehmern und Arbeitgebern getroffen würden.

*Pressemitteilung der LSAP*



## Calendrier Formation syndicale OGBL juin - septembre 2011

Référence	Titre	Date début	Date fin	Durée	Langue	Lieu
OG 2011 6 007	Un lieu de travail bien pensé: les bases de l'ergonomie	06/06/11	06/06/11	1	Français	REMICH
OG 2011 2 005	Savoir calculer une fiche de paie (pratique)	09/06/11	09/06/11	1	Français	REMICH
OG 2011 6 009	Alcool, drogues, médicaments, tabac sur le lieu de travail	15/06/11	15/06/11	1	Français	REMICH
OG 2011 6 010	Bien s'alimenter au travail	16/06/11	16/06/11	0,5	Français	REMICH
OG 2011 6 014	Métrologie et nouvelles technologies sur le lieu de travail	22/06/11	22/06/11	1	Français	REMICH
OG 2011 8 002	ONG	29/06/11	29/06/11	1	Français	REMICH
OG 2011 6 008-2	Stress, harcèlement, épuisement professionnel, souffrance au travail: comment prévenir, diagnostiquer, mettre en place un plan d'action en entreprise?	04/07/11	05/07/11	2	Français	REMICH
OG 2011 1 003	Module 3: La représentation des salariés dans les entreprises du secteur privé	07/07/11	07/07/11	1	Français	REMICH
OG 2011 1 005	Module 5: L'emploi et le chômage	12/07/11	12/07/11	1	Français	REMICH
OG 2011 1 015 -2	Expertise en sécurité sociale - Je suis frontalière française et je travaille au LUXEMBOURG	19/09/11	20/09/11	2	Français	REMICH
OG 2011 6 001-1	Le délégué à la sécurité: partenaire des salariés en matière de santé, sécurité, bien-être au travail	19/09/11	20/09/11	2	Français	REMICH
OG 2011 1 007	Module 7: L'environnement politique et social au LUXEMBOURG et ses institutions	20/09/11	20/09/11	1	Français	REMICH

## Gewerkschaftlicher Bildungskalender Juni bis September 2011

Referenz	Titel	Anfang	Ende	Dauer	Sprache	Ort
OG 2011 6 012	Methoden und Techniken für die Analyse von Arbeitsplätzen und Arbeitsumfelder	20/06/11	20/06/11	1	Deutsch	REMICH
OG 2011 7 001	Förderung der Chancengleichheit, Berufsausbildung und Integration behinderter Arbeitnehmer im Unternehmen	27/06/11	28/06/11	2	Deutsch	REMICH
OG 2011 1 002	Einheit 2: Arbeitsbedingungen	06/07/11	06/07/11	1	Deutsch	REMICH
OG 2011 1 004	Einheit 4: Tarifverträge und Branchenvereinbarungen	08/07/11	08/07/11	1	Deutsch	REMICH
OG 2011 1 006	Einheit 6: Schutz und Gesundheit der Arbeitnehmer	13/07/11	13/07/11	1	Deutsch	REMICH
OG 2011 6 014	Metrologie und neue Technologien am Arbeitsplatz	19/09/11	19/09/11	1	Deutsch	REMICH
OG 2011 1 009	Aushandlung eines Tarifvertrags oder einer Branchenvereinbarung	21/09/11	22/09/11	2	Deutsch	REMICH
OG 2011 1 010	Allgemeine Informationen zur Gesetzgebung	26/09/11	27/09/11	2	Deutsch	REMICH

### Participant / Teilnehmer

Nom *Name*

Prénom *Vorname*

Date & Lieu de naissance *Geburtsdatum & -ort*

Nationalité *Staatsangehörigkeit*

Matricule OGBL (Numéro indiqué sur la carte de membre)

*OGBL- Mitgliedsnummer (angegeben auf der Mitgliedskarte)*

Adresse *Anschrift*

Code postal & Localité *Postleitzahl & Ortschaft*

Pays *Land*

Numéro de téléphone *Telefonnummer*

E-mail

Profession *Beruf*

Féminin *Weiblich*

Masculin *Männlich*

### Employeur / Arbeitgeber

Nom *Name*

Adresse *Anschrift*

Code postal & Localité *Postleitzahl & Ortschaft*

Pays *Land*

Numéro de téléphone *Telefonnummer*

Numéro de fax *Faxnummer*

Une dispense de service doit être sollicitée auprès de mon employeur.

*Eine Freistellung vom Dienst muss bei meinem Arbeitgeber beantragt werden.*

Je souhaite loger au CEFOS.

*Ich möchte im CEFOS übernachten.*

● Ma fonction au sein de la délégation du personnel/Meine Funktion in der Personalvertretung

Contrat de travail *Arbeitsvertrag*

Temps plein *Vollzeit*

Temps partiel *Teilzeit*

Nombre d'heures prestées par jour *Arbeitsstunden pro Tag*

Je désire m'inscrire aux formations syndicales suivantes :

*Ich möchte mich für folgende gewerkschaftliche Bildungskurse anmelden :*

Nom de la formation *Bezeichnung des Seminars*

Date *Datum*

Réf *Ref*

Date *Datum*

Signature *Unterschrift*

Toute personne inscrite à une formation syndicale déclare accepter le présent règlement de participation et autorise l'OGBL à inscrire les données nominatives dans sa banque de données informatiques.

Jede Person, die sich für einen Kurs eingeschrieben hat, ist mit den gegenwärtigen Teilnahmebedingungen einverstanden und gestattet dem OGBL die persönlichen Daten in seine elektronische Datenbank einzutragen.

Merci de nous fournir l'ensemble de ces informations indispensables à la prise en compte de votre inscription et de renvoyer ce formulaire à OGBL/Département de la formation syndicale, 146, bld de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg ou par e-mail [formations@ogbl.lu](mailto:formations@ogbl.lu) ou par fax au 26 49 69-433.

Wir bitten Sie uns das vollständig ausgefüllte Formular, das zur Bearbeitung Ihrer Anmeldung unerlässlich ist, an die Abteilung für Gewerkschaftliche Bildung des OGBL, 146, bld de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg zu senden, oder per E-mail an [formations@ogbl.lu](mailto:formations@ogbl.lu) oder per Fax an die 26 49 69-433.



Gespräch mit Robert Racké, dem neuen Präsidenten der europäischen Rentner und Seniorenföderation FERPA

## Europäische Politik darf sich nicht gegen die Rentner richten

**Aktuell:** Kollege Robert Racké, was ist die FERPA?

**RR:** Im Jahre 1993 fand der Gründungskongress der FERPA (Fédération européenne des retraités et des personnes âgées) in Madrid statt. Diese einzige europäische Gewerkschaftsplattform für Rentner und Senioren hat zwar ihre eigenen Statuten, ist aber gewissermaßen in den Europäischen Gewerkschaftsbund (EGB) eingebettet. Die FERPA verdankt ihre Entstehung dem unermüdlichen Einsatz des bekannten belgischen Gewerkschafters Georges Debunne (FGTB). Debunne war einer der Begründer des EGB im Jahre 1973 und genau 20 Jahre später der Gründungspräsident der FERPA. Auch ein Luxemburger war maßgeblich an der Entstehung einer eigenständigen Rentner- und Seniorengewerkschaft beteiligt, und nämlich Mathias Hinterscheid (OGBL), der in den achtziger Jahren Generalsekretär des EGB war. Die FERPA zählt heute rund 10 Millionen Mitglieder aus 20 europäischen Ländern.



**Aktuell:** Anlässlich des letzten FERPA-Kongresses im April in Venedig bist Du für eine Periode von 4 Jahren zum neuen Präsidenten der FERPA gewählt worden. Wie kam es dazu?

**RR:** Ich bin seit 2002 für den OGBL Mitglied des Exekutivsausschusses der FERPA. Seit 2007 bin ich Mitglied des Direktionsvorstandes. Auf Wunsch der größten Gewerkschaften, insbesondere der italienischen, die 50% der Mitglieder stellen, stellte ich meine Kandidatur und wurde in Venedig einstimmig gewählt.

**Aktuell:** Wir möchten Dir dafür ganz herzlich gratulieren. Was bedeutet das nun konkret an zusätzlicher Verantwortung?

**RR:** Villmols Merci! Also, ich nehme jetzt nicht mehr einfach an den Sitzungen teil, sondern habe deren Vorsitz und muss sie natürlich vorbereiten. Dies in enger Zusammenarbeit mit Generalsekretär Bruno Costantini. Der Direktionsausschuss trifft sich sechsmal im Jahr und der Exekutivsausschuss kommt zweimal im Jahr zusammen. Darüber hinaus muss ich die FERPA bei internationalen Konferenzen und Veranstaltungen, die Rentner und Senioren betreffen, vertreten sowie an den Kongressen der Mitgliedsgewerkschaften teilnehmen. Alle statutarischen Sitzungen finden in Brüssel statt.

**Aktuell:** Was werden die Schwerpunkte der Arbeit der FERPA unter Deinem Vorsitz sein?

**RR:** Zunächst werden wir uns auf das Europäische Jahr des aktiven Alterns 2012 vorbereiten und uns daran aktiv beteiligen. Wir werden uns auch weiterhin kritisch

mit der Ausrichtung der europäischen Politik betreffend die Pensionssysteme, und in einem erweiterten Sinne, der Sozialversicherungssysteme auseinanderzusetzen. Die FERPA wird ganz besonders die Ausarbeitung des Weißbuches über die Reform der Pensionssysteme durch die EU-Kommission verfolgen. Die FERPA wird darauf achten, dass dieses Dokument nicht zu einer Waffe für die EU-Mitgliedsstaaten wird, um die Pensionssysteme zu schwächen bzw. auszuhöhlen.

**Aktuell: Und wie könnte dies passieren?**

**RR:** Indem die Kommission mit diesem Text die Regierungen noch mehr unter Druck setzen würde, die nationalen Rentenversicherungssysteme so zu reformieren, dass sie nur noch Kleinstrenten garantieren würden. Die Idee vom schlanken Sozialstaat! Eine solche Reform würde unweigerlich die privaten Rentenversicherungssysteme begünstigen, die aber für viele Arbeitnehmer unerschwinglich sind und sowieso mit viel höheren Zukunftsrisiken verbunden sind. Wir in der FERPA wie im OGBL verteidigen die auf dem Solidaritätsprinzip beruhenden Pensionssysteme, das so genannte Umlageverfahren und warnen vor den Kapitalisierungsverfahren. Während der Krise haben wir gesehen, was mit den privaten Rentenfonds in den USA passiert ist. Millionen von Rentnern haben ihr Geld verloren. Wir wollen verhindern, dass die ältere Bevölkerung Europas zu einer armen Bevölkerung wird! Wir wollen sicherstellen, dass das Einkommen der älteren Menschen für ein menschenwürdiges Leben reicht. Und wir wollen erreichen, dass die Staaten bei der Finanzierung der Rentenversicherungssysteme nicht aus der Verantwortung gelassen werden. Z.B. bestehen

wir darauf, dass in Luxemburg das 3-Säulen-Finanzierungssystem, d.h. 1/3 Arbeitnehmer, 1/3 Arbeitgeber und 1/3 Staat nicht angetastet wird.

**Aktuell: Hat die FERPA noch andere interessante Projekte in der Schublade?**

**RR:** Ja, auf jeden Fall. So wollen wir eine EU-weite Unterschriftensammlung in Gang setzen mit der wir erreichen möchten, dass die EU-Kommission von den Bürgern aufgefordert wird, eine europäische Gesetzesvorlage auszuarbeiten durch die allen pflegebedürftigen Bürgern der Europäischen Union ein Anspruch auf Mindestrechte gewährt wird. Im neuen Lissabon-Vertrag ist diesbezüglich ein Verfahren vorgesehen. Wir benötigen dafür 1 Million Unterschriften aus mindestens 6 Mitgliedsstaaten.

**Aktuell: Robert Racké wir danken Dir für das interessante Gespräch und wünschen Dir viel Erfolg bei Deinen neuen Aufgaben.**



## Tagesresolution der Studienkonferenz der Pensioniertenabteilung des OGBL

In ihrer Studientagung vom 27. Mai 2011 im Bildungszentrum CEFOS in Remich, befasste sich die Pensioniertenabteilung des OGBL mit der aktuellen ökonomischen Lage sowie u.a. mit der Situation der älteren Bevölkerung in Luxemburg.

Die Pensioniertenabteilung des OGBL

- wendet sich vehement gegen jegliche von Sozialversicherungsminister Mars di Bartolomeo und Finanzminister Luc Frieden vorgesehene Leistungsverlechterungen bei der Pensionsreform. Statt die Kaufkraft und die soziale Lage der Pensionierten zu verschlechtern, fordert sie die Absicherung der zukünftigen Leistungen durch Erschließung zusätzlicher alternativer Finanzquellen
- erklärt inakzeptabel, dass die Regierung zukünftig gegebenenfalls Rentenanpassungen an die Lohnentwicklung modulieren oder ganz ausfallen lassen will. Die Rentenanpassung darf keinesfalls in Frage gestellt werden!
- erinnert daran dass insbesondere die Rentner mit einer kleinen Pension stark belastet wurden, einerseits durch zwei Indexmodulationen, andererseits durch die 2006 beschlossene verspätete und gestaffelte Auszahlung der Rentenanpassung sowie durch die 2010 getroffene Entscheidung, die Anpassung der Renten in zwei Etappen vorzunehmen

- unterstreicht, dass die Rentenanpassung nur eine Anpassung an die Lohnentwicklung ist, um die Kaufkraft der Pensionierten gegenüber derjenigen der Arbeitnehmer anzugleichen. Deswegen sind Verschlechterungen nicht hinnehmbar!
- betont des Weiteren, dass Pensionspolitik ohne Berücksichtigung der Beschäftigungspolitik keinen Bestand hat
- fordert die seit 1. Januar 2011 völlig ungerechtfertigten höheren Eigenbeteiligungen der Versicherten an den Gesundheitskosten sofort rückgängig zu machen. Diese sind vor allem eine starke Belastung der Kranken und Pflegebedürftigen, also auch vieler Pensionierten. Demgegenüber steht ein Überschuss von über 68 Millionen bei der Gesundheitskasse. Die Versicherten haben demnach mit der Beitragserhöhung von 0,1% ihren Anteil geleistet
- fordert deshalb den Sozialversicherungsminister dazu auf, seine Vertreter in der Gesundheitskasse anzuweisen, zusammen mit den Vertretern der Versicherten für eine Rücknahme dieser Erhöhungen zu stimmen!
- stellt fest, dass die Regierung die 2006 beschlossene befristete Einfrierung des staatlichen Beitrags an der Pflegeversicherung einseitig weiterführt und damit das Abkommen von 2006 verletzt. Demnach trägt der Staat nur mehr auf ungefähr 32% zu den Einnahmen der Pflegeversicherung bei anstatt 45%! In den Finanzprognosen für die zukünftigen Jahre ist mit einem Defizit der Pflegeversicherung zu rechnen. Als Konsequenz könnte dies eine Erhöhung der Beiträge zu Lasten der Arbeitnehmer und Pensionierten haben
- erwartet deshalb, dass der Sozialminister zu dem alten Finanzierungsmodell zurückkehrt und dass dieses Versprechen beim nächsten Staatshaushalt eingelöst wird!
- steht einstimmig hinter den Beschlüssen des OGBL und wird bei künftigen Aktionen die erworbenen Rechte und Forderungen gemeinsam mitverteidigen.



## Pensions

**Journées internationales d'information**

La Caisse Nationale d'Assurance Pension du Luxembourg (CNAP) et le Centro Nacional de Pensões do Portugal (CNP) organiseront des journées internationales d'information à Luxembourg du 28 juin 2011 au 30 juin 2011.

Des experts des deux caisses de pension seront présents pour fournir des informations et des conseils.

**Les consultations s'adressent principalement aux:**

- ressortissants portugais travaillant au Luxembourg
- ayant une carrière d'assurance mixte au Portugal et au Luxembourg
- ayant atteint l'âge de 50 ans
- qui ont besoin d'informations ou de renseignements concernant leurs droits à pension

**Lieu des consultations:**

Caisse Nationale d'Assurance Pension  
1a, boulevard Prince Henri  
Luxembourg-Ville

**Jours et heures:**

Mardi, 28 juin 2011  
10h00 - 13h00 et 15h00 - 18h00

Mercredi, 29 juin 2011  
12h00 - 15h00 et 17h00 - 20h00

Jeudi, 30 juin 2011  
10h00 - 13h00 et 15h00 - 18h00

Les consultations se font sur rendez-vous. A cette fin, les personnes intéressées sont invitées à prendre contact avec la CNAP aux numéros téléphoniques suivants

224141-6166 Monsieur Léon Ruppert

224141-6114 Madame Anne Rech

en fournissant les informations personnelles concernant:

nom et prénom  
date de naissance  
adresse actuelle  
n° de sécurité sociale au Luxembourg  
n° d'identification de sécurité sociale au Portugal (NISS)

## Pensões

**Jornadas Internacionais de Informação**

A CNAP - Caisse Nationale d'Assurance Pension du Luxembourg e o CNP-Centro Nacional de Pensões de Portugal organizam as Jornadas Internacionais de Informação sobre as pensões, no Luxemburgo, de 28 a 30 de Junho de 2011.

Vão estar presentes especialistas das duas Caixas de Pensões para dar informações e conselhos.

**As consultas dirigem-se principalmente aos:**

- Cidadãos portugueses que trabalham no Luxemburgo
- Que têm uma carreira mista em Portugal e no Luxemburgo
- Tenham mais de 50 anos
- Tenham necessidade de informações ou esclarecimentos relativos aos seus direitos à pensão

**Local das consultas:**

Caisse Nationale d'Assurance Pension  
1a, boulevard Prince Henri  
Luxembourg-Ville

**Dias e horas:**

Terça-feira, 28 de Junho de 2011  
10h00 - 13h00 e 15h00 - 18h00

Quarta-feira, 29 de Junho de 2011  
12h00 - 15h00 e 17h00 - 20h00

Quinta-feira, 30 de Junho de 2011  
10h00 - 13h00 e 15h00 - 18h00

As consultas são feitas por marcação. As pessoas interessadas deverão contactar a CNAP (Luxemburgo) através dos seguintes números de telefone:

224141-6166 Senhor Léon Ruppert

224141-6114 Senhora Anne Rech

Devendo fornecer as seguintes informações pessoais:

Nome e Apelido  
Data de nascimento  
Morada actual  
N° da segurança social do Luxemburgo  
N° da segurança social de Portugal (NISS)

**Durante mais de 2 anos a OGBL fez todos os esforços para melhorar as relações entre a CNAP e o CNP (Portugal). A OGBL felicita este resultado que é fruto de nosso trabalho em prol dos trabalhadores portugueses.**

Frontaliers/Bourses d'études

## Ouverture d'une procédure en infraction contre le Grand-Duché de Luxembourg

L'OGBL a aujourd'hui été informé par la Commission européenne qu'une procédure d'infraction a été ouverte contre le Grand-Duché de Luxembourg en rapport avec la loi luxembourgeoise du 26 juillet 2010 relative aux aides financières pour études supérieures.

Cette action fait suite à la plainte de l'OGBL, déposée quelques jours seulement après le vote de la loi, en date du 2 août 2010, avant toutes les autres plaintes déposées ensuite qui vont dans la même direction.

L'OGBL a aussi déposé des recours pour 207 familles de frontaliers concernant 256 étudiants. Ces recours de principe se fondent sur la base juridique de la plainte déposée devant la Commission, c'est-à-dire essentiellement sur le règlement de sécurité sociale européen qui assimile la nouvelle prestation à une prestation familiale.

La loi est aussi contraire au règlement sur la libre circulation des travailleurs et au Traité. La base juridique avancée par le gouvernement (libre circulation des

personnes en général) est fallacieuse, car ne concernant pas les travailleurs migrants.

Il est encore temps pour le gouvernement d'éviter les frais substantiels relatifs à des centaines de procès dans une procédure devant le Tribunal administratif extrêmement contraignante et lourde. Voilà pourquoi l'OGBL, qui s'est borné dans une première étape, à introduire des recours gracieux préliminaires, sauf le recours visé, appelle maintenant le gouvernement à commencer immédiatement avec les changements législatifs qui s'imposent dans le cadre de la mise en conformité de la loi en question avec le droit communautaire.

L'OGBL rappelle que dès la manifestation du 16 septembre 2010, il a plaidé pour une telle solution politique qui permettrait de supprimer une discrimination à l'égard des salariés frontaliers et qui éviterait au Grand-Duché une perte d'image supplémentaire dans la Grande Région.

Grenzgänger / Studienbeihilfen

## Eröffnung eines Vertragsverletzungsverfahrens gegen das Großherzogtum Luxemburg

Der OGBL wurde von der Europäischen Kommission heute darüber informiert, dass ein Vertragsverletzungsverfahren gegen das Großherzogtum Luxemburg im Zusammenhang mit dem luxemburgischen Gesetz vom 26. Juli 2010 über die Studienbeihilfen eingeleitet wurde.

Das Vertragsverletzungsverfahren ist die Reaktion der Kommission auf die Klage, die der OGBL nur wenige Tage nach der Verabschiedung des Gesetzes am 2. August 2010 eingereicht hat, also vor allen anderen Klagen, die in die gleiche Richtung gehen.

Der OGBL hat darüber hinaus Klage gegen die Ablehnung der Studienbeihilfen für 207 Grenzgängerfamilien eingereicht. Diese betreffen 256 Studenten. Diese Klagen basieren auf der Rechtsgrundlage der Beschwerde vor der Kommission, die sich im Wesentlichen auf die europäische Verordnung betreffend die soziale Sicherheit bezieht, welche die Studienbeihilfen einer Familienleistung gleichstellen.

Das Gesetz richtet sich auch gegen die Verordnung

über die Freizügigkeit der Arbeitnehmer und gegen die EU-Verträge. Die von der Regierung vorgeschobene rechtliche Grundlage (Freizügigkeit von Personen im Allgemeinen) ist irreführend, weil sie die Grenzgänger nicht betrifft.

Noch ist Zeit für die Regierung, die erheblichen Kosten im Zusammenhang mit hunderten von zeitaufwendigen und schwierigen Verfahren vor dem Verwaltungsgericht zu vermeiden. Deshalb hat der OGBL sich in einem ersten Schritt darauf beschränkt, vorläufige Rechtsmittel einzulegen, außer der Musterklage. Er appelliert an die Regierung sofort die notwendigen Gesetzesänderungen einzuleiten, um das Gesetz in Einklang mit dem Gemeinschaftsrecht zu bringen.

Der OGBL erinnert daran, dass er bereits seit der Protestdemo vom 16. September 2010 für eine politische Lösung plädiert, welche die Diskriminierung der in Luxemburg beschäftigten Grenzgänger beendet und dem Großherzogtum einen zusätzlichen Imageschaden in der Großregion ersparen würde.

FGTB / OGBL

## Rencontre des militants



Le 6 mai la FGTB et l'OGBL avaient invité à une rencontre des militants à la centrale de la FGTB à Libramont. Après le mot de bienvenue de Serge Careme, président de la FGTB Luxembourg, Anne-Marie Dory et Jacques Delacollette, ont présenté les structures et les actions de la FGTB respectivement de l'OGBL. Un film vidéo réalisé par James Vallad a donné un aperçu des travaux quotidiens des secrétaires des deux organisations. Les discours de Joël Thiry, secrétaire régional de la FGTB Luxembourg et de Jean-Claude Reding, président national de l'OGBL portaient sur les actualités politiques des deux pays et la collaboration future des syndicats au niveau frontalier et de la plate-forme syndicale de la Grande Région. La rencontre a été clôturée par un verre de l'amitié et un buffet.



Les collaborateurs qui s'occupent des dossiers frontaliers

(de gauche à droite):

Anne-Marie Dory, FGTB

Cindy Bontems, FGTB

Colette Bianchini, OGBL

Jacques Delacollette, OGBL

Coopération entre la Belgique, la France et le Luxembourg

## Prise en charge des soins de santé de certains frontaliers par la Caisse nationale de santé (CNS)



L'OGBL salue la signature de l'accord de reconnaissance de l'application des conventions frontalières franco-belges en matière de soins de santé aux travailleurs frontaliers assurés au Grand-Duché de Luxembourg et résidant dans l'espace frontalier désigné par ces conventions (Sud-Luxembourg belge/Bassin de Longwy). Ceci veut dire qu'à l'avenir la CNS prendra en charge les soins de santé des salariés concernés tels que définis dans les conventions franco belges ainsi que les frais

de l'aide médicale urgente sans participation financière de l'assuré.

Avec la signature de cet accord une revendication de longue date des représentants de l'OGBL au sein de la CNS est enfin satisfaite.

Le texte officiel de la CNS est reproduit sur les pages suivantes.



Accord de reconnaissance de l'application des conventions frontalières franco-belges aux travailleurs frontaliers assurés sociaux luxembourgeois résidant dans l'espace frontalier désigné par les conventions :

- Zone organisée d'accès aux soins transfrontaliers Sud-Luxembourg (B) /Bassin de Longwy (F) « ARLWY »
- Annexes lorraines à la convention franco-belge en matière d'aide médicale urgente ainsi que le protocole relatif à la prise en charge du territoire d'Aubange par le SMUR de Longwy.

---

### Motivation

Les territoires frontaliers lorrains français et belges présentent une proximité telle que les autorités compétentes en matière d'accès aux soins et les organisations assureurs des deux pays ont exprimé le souhait de mettre en œuvre des modes de régulation spécifiques aux besoins de la population résidant dans les espaces frontaliers afin de leur assurer un accès aux soins de proximité de qualité au départ des capacités de soins offertes par les plateaux techniques des établissements de soins y implantés.

Les conventions de

- Zone organisée d'accès aux soins transfrontaliers Sud-Luxembourg (B) /Bassin de Longwy (F) « ARLWY », et
- Les annexes lorraines à la convention franco-belge en matière d'aide médicale urgente ainsi que le protocole relatif à la prise en charge du territoire d'Aubange par le SMUR de Longwy,

permettent aux patients assurés sociaux belges et français résidant dans l'espace circonscrit par les conventions :

- De recevoir des soins dans les établissements hospitaliers frontaliers, à savoir les Cliniques du Sud Luxembourg du groupe Vivalia situé à Arlon et le Centre Hospitalier Hôtel-Dieu du groupe Alfa santé situé à Mont Saint Martin, sans autorisation médicale préalable et sans faire l'avance des frais
- Et d'être pris en charge par le SMUR du versant frontalier voisin afin de réduire le temps d'intervalle médicale libre sans reste à charge selon les dispositions de la convention.

### Portée de l'accord de reconnaissance

La présente reconnaissance des conventions transfrontalières franco-belge ARLWY et Aide Médicale Urgente permet aux assurés luxembourgeois résidant dans les espaces territoriaux frontaliers visés par les textes des deux conventions de bénéficier de l'application de ces dispositifs.

Pour ce faire, la Caisse nationale de santé s'engage à prendre en charge :

- Les soins de santé des travailleurs frontaliers luxembourgeois résidant dans les espaces définis dans les établissements de soins transfrontaliers repris dans la convention de zone organisée d'accès aux soins transfrontaliers selon les termes de la convention.
- Les frais des services SMUR du versant frontalier voisin selon les termes des annexes de la convention relative à l'aide médicale urgente sans reste à charge pour l'assuré social pris en charge dans le cadre de la convention.

Les institutions compétentes belges et françaises fournissent, dans le cadre des décomptes avec le Luxembourg, un relevé des assurés ayant bénéficié du présent accord de reconnaissance.

Ainsi décidé par le Comité directeur de la Caisse nationale de santé en date du 23 décembre 2010.

Signé à Luxembourg, le 9 mai 2011

Jean-Marie FEIDER

Président

\*\*\*

Annexes Les conventions:

- Zone organisée d'accès aux soins transfrontaliers Sud-Luxembourg (B) /Bassin de Longwy (F) « ARLWY »
- Annexes lorraines à la convention franco-belge en matière d'aide médicale urgente ainsi que le protocole relatif à la prise en charge du territoire d'Aubange par le SMUR de Longwy.



Réunion pour les frontaliers français à Thionville

## Réforme des retraites au Luxembourg



Le mardi 10 mai 2011, le président de L'OGBL, Jean-Claude Reding, est venu animer une réunion d'information pour les frontaliers français sur «la réforme des

retraites au Luxembourg». Face à une salle comble et de nombreux journalistes, Jean-Claude Reding a expliqué les grandes lignes du projet gouvernemental pour réformer le système de retraite au Luxembourg. Pour faire simple, le gouvernement du Grand Duché souhaite faire travailler plus longtemps pour obtenir les mêmes prestations qu'actuellement. Pour Jean-Claude Reding, on ne peut pas demander aux jeunes salariés qu'ils doivent travailler et cotiser pendant 43 ans pour obtenir une retraite équivalente à celle qu'on obtient aujourd'hui après 40 années de cotisation, si déjà aujourd'hui beaucoup de salariés ont du mal à retrouver un emploi après l'âge de 45 ans. Jean-Claude Reding a déploré que notamment la précarité de l'emploi des jeunes, la pénibilité du travail (l'usure physique et psychologique due au travail) et la situation des travailleurs âgés n'aient pas été abordés dans ces pistes de réflexions.



## Rentenreform oder Rentenkürzung?

Mit dieser Fragestellung war eine Informationsveranstaltung des OGBL am 5. Mai 2011 in Trier überschrieben.

Angesichts der hohen Reserven unseres Rentensystems zeigten sich viele Grenzgängerinnen und Grenzgänger überrascht von der Absicht der Regierung, die Bedingungen für den Rentenbezug zu verschlechtern. Nach den bisher den Sozialpartnern vorgelegten Plänen, sollen Arbeitnehmerinnen und Arbeitnehmer länger arbeiten, um die gleiche Rente wie bisher zu erhalten.

OGBL Präsident Jean-Claude Reding kritisierte in seinem Vortrag die Vorschläge der Regierung, die einseitig auf Leistungskürzungen bei den Versicherten setzen, ohne auf der Einnahmeseite Veränderungen vornehmen zu wollen. Zudem sei die Informationslage bislang mehr als dürftig.

Reding ging besonders auf den hohen Stellenwert der Grenzgängerbeschäftigung für Luxemburg ein. In diesem Zusammenhang birgt die Reform der Regierung besondere Risiken für Grenzgänger, die zum jetzigen Zeitpunkt noch nicht abschließend beurteilt werden können. Der OGBL wird die kommenden Änderungen auch

unter diesem Gesichtspunkt kritisch betrachten und sich weiterhin für die Rechte der Grenzgänger einsetzen.

Darüberhinaus ist eine Änderung im deutschen Rentenrecht von besonderer Brisanz für alle Grenzgängerinnen und Grenzgänger: Ab dem 1. Juli 2011 werden bei Rentnerinnen und Rentnern, die aus beiden Ländern eine Rente erhalten, deutsche Sozialbeiträge auf den luxemburger Teil der Rente erhoben. Diese Änderung erfolgt im Zuge der Umsetzung der Europäischen Richtlinie 883 und beendet die bisherige Sonderbehandlung der betroffenen Rentnerinnen und Rentnern, die bislang mit dem luxemburger Teil ihrer Rente keiner Sozialversicherungspflicht unterlagen. Dennoch bedeutet diese Änderung faktisch eine Kürzung der Rente um etwa 10 Prozent. In der Diskussion nach der Veranstaltung wurde insbesondere der Unmut über die schlechte Informationspolitik der beteiligten Länder deutlich.

In der Rentenfrage wird einmal mehr deutlich: Es geht um alle in Luxemburg arbeitenden Arbeitnehmerinnen und Arbeitnehmer, um alle Rentnerinnen und Rentner. Deshalb werden wir uns alle gemeinsam gegen die geplanten Verschlechterungen und den Sozialabbau zur Wehr setzen. Wenn es sein muss auch auf der Straße.

Der 12. Kongress des Europäischen Gewerkschaftsbunds (EGB)

## Mobilisieren für ein soziales Europa

Der 12. EGB-Kongress fand vom 16. bis zum 19. Mai in Athen statt. Mit mehr als 500 Delegierten, die 83 Mitgliedsorganisationen aus 36 Ländern vertraten, ist der Kongress des EGB das wichtigste statutarische Treffen der europäischen Gewerkschaften. Hier wurden die Leitlinien und Prioritäten der europäischen Gewerkschaftspolitik für die nächsten 4 Jahre festgelegt. Es ist natürlich kein Zufall, dass der Kongress des EGB gerade in dem Land stattfand, das im Moment am meisten unter den Konsequenzen der Finanzkrise leidet. Der EGB wollte auf diesem Wege seine Solidarität mit dem griechischen Volk ausdrücken. Europa befindet sich im Moment in einer schweren Krise. Nach wie vor leiden die europäischen Länder unter den Folgen der schweren Finanzkrise. Für die entstandenen Schulden sollen die europäischen Arbeitnehmer aufkommen. Durch die sich hieraus ergebende Schwächung der Kaufkraft und der Nachfrage läuft Europa Gefahr noch tiefer in die Krise zu rutschen. Europa und europäische Politik wird mehr und mehr zum Synonym für sozialen Rückschritt. Dadurch gewinnen rechtsradikale und rechtspopulistische Bewegungen immer mehr Anhänger.

Der EGB warnt vor den Konsequenzen einer solchen Politik in einem Manifest, das in Athen vom Kongress verabschiedet wurde. Gefordert werden in diesem Manifest unter anderem eine Finanztransaktionssteuer, unabhängige Ratingagenturen, eine europäische Finanzbeobachtungsstelle, mehr Mitbestimmung für die Arbeitnehmer, eine soziale Fortschrittsklausel und eine Politik, die durch Zukunftsinvestitionen, die Schaffung von guten Arbeitsplätzen und die Absicherung und Verbesserung der Einkommen der aktiven und pensionierten Arbeitnehmer, die Voraussetzung für einen dauerhaften Wirtschaftsaufschwung schafft.

Daneben wurde ein mehrere hundert Seiten starkes Grundsatzpapier verabschiedet. Wer Näheres erfahren möchte bitte untenstehende Internetseiten konsultieren.

Internetsite des EGB: <http://www.etuc.org/>

Kongress: <http://www.etuc.org/congres2011>

Twitter de la CES: <http://twitter.com/etuces>

Youtube: <http://www.youtube.com/etucces>

Flickr: <http://www.flickr.com/photos/etuc-ces>



### Sechs Rundtischgespräche fanden statt.

Folgende Themen wurden diskutiert:

Was muss die Politik tun um die negativen Folgen der Finanzkrise für die Arbeitnehmer abzumildern?

Ungleichheit und Diskriminierungen in Europa während der Krise.

Gemeinsamer Markt und Arbeitnehmerrechte.

Europa und die Mittelmeerlande

Die industrielle Zukunft Europas

Die Gewerkschaftsbewegung und die neuen Informationstechnologien.

### Résolution d'urgence adressée au Conseil Ecofin et aux ministres des finances

Le Congrès de la CES a adressé le 16 mai un message d'urgence au Conseil ECOFIN et aux ministres des finances réunis du 17 au 18 mai. Dans cette résolution les délégués de la CES constatent que les sévères mesures d'austérité ont plongé l'économie grecque dans une profonde récession. Malgré les efforts considérables de la Grèce de réduire les déficits, les agences de notation ont encore une fois rétrogradé la Grèce.

Le cas de la Grèce montre que les mesures européennes de sauvetage ne fonctionnent pas. Il n'y aura pas d'amélioration budgétaire sans croissance. Au contraire,

le chômage et les faillites augmentent, les recettes fiscales baissent et la résistance bien compréhensible de la population grandit. L'Irlande et le Portugal sont face à des scénarios semblables. Par conséquent les délégués du 12<sup>ème</sup> Congrès de la CES ont demandé aux ministres des finances de réviser leur approche et d'en finir avec la gouvernance économique d'austérité et de favoriser enfin une politique de la croissance.

### Die neue Führungsmannschaft des EGB

Der Athener Kongress wählte eine neue Führungsmannschaft. John Monks geht nach 8 Jahren als Generalsekretär des EGB in Rente. Seine Nachfolgerin wird die Kollegin Bernadette Ségol aus Frankreich werden. Sie ist zurzeit die Generalsekretärin von Uni-Europe. Zum Präsidenten wurde Ignacio Fernández Toxo aus Spanien gewählt. Beigeordnete Generalsekretäre sind Józef Niemiec aus Polen und Patrick Itschert aus Belgien. Des Weiteren fungieren im neuen EGB-Sekretariat die folgenden Bundessekretäre: Judith Kirton-Darling (UK), Claudia Menne (Deutschland), Veronica Anna-Maria Nilsson (Schweden) und Luca Visentini (Italien).

Der OGBL war in Athen durch Jean-Claude Reding (Präsident), Véronique Eischen und Nico Clement (Mitglieder des geschäftsführenden Vorstands) sowie Guy Greiveldinger (Präsident der FNCTTFEL/Landesverband) vertreten.

### Nouvelle équipe dirigeante de la CES

A l'occasion du congrès de la CES à Athènes, les délégués des syndicats de 36 pays ont élu la nouvelle équipe qui dirigera la CES jusqu'en 2015. Bernadette Ségol a été élue secrétaire générale, Józef Niemiec et Patrick Itschert, secrétaires généraux adjoints, Claudia



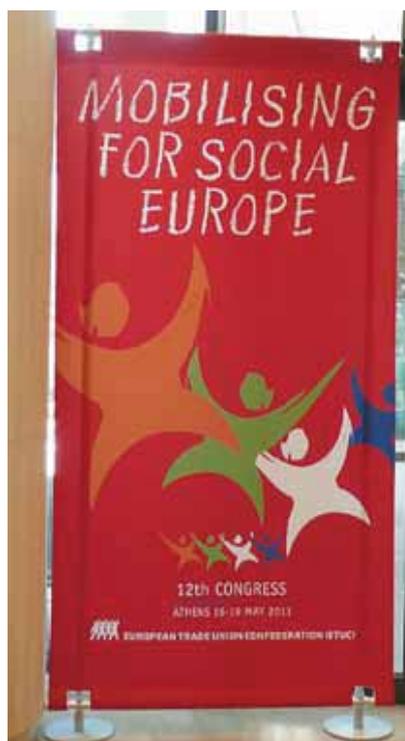
Bernadette Ségol nouvelle secrétaire générale

Menne, Luca Visentini, Veronica Anna-Maria Nilsson, Judith Kirton-Darling, secrétaires confédéraux. Ignacio Fernández Toxo sera le prochain président de la CES.

L'OGBL était représenté au congrès de la CES à Athènes par Jean-Claude Reding (président), Véronique Eischen et Nico Clement (membres du Bureau exécutif) ainsi que Guy Greiveldinger (président de la FNCTTFEL).

### 21 juin 2011: Manifestation de la CES à Luxembourg

Suite à la clôture du congrès, une première réunion du Comité exécutif de la CES a eu lieu à Athènes. A cette occasion, il a été décidé d'organiser une manifestation contre la politique d'austérité le 21 juin prochain à Luxembourg-ville. (voir page 16)



Colloque organisé dans le cadre de la Journée mondiale de la Sécurité et de la Santé au travail

## Le bien-être au travail



C'est dans le cadre de la Journée mondiale de la Sécurité et de la Santé au travail que la Chambre des salariés organisait un colloque sur le bien-être au travail. Les maladies liées à l'accumulation du stress et de pression dans le milieu professionnel ont été le sujet dominant de ce colloque.

Au bout d'une journée qui aura vu défiler au Centre de formation et de séminaires de Remich des experts et interlocuteurs luxembourgeois, allemands et autrichiens, le directeur adjoint de la Chambre des salariés (CSL) Alain Kinn a pu tirer un bilan positif. «J'espère que les éléments fournis vont permettre de développer une vision plus offensive pour le bien-être au travail. L'être humain reste le maillon le plus faible dans la chaîne économique. Il ne faut cependant pas perdre de vue que des employés qui se sentent bien contribuent à la compétitivité d'une entreprise.»

C'est en partant de ce constat que la Chambre des salariés compte continuer à intensifier dans les semaines et mois à venir son travail d'information et de prévention sur les maladies liées à l'accumulation du stress et de la pression dans le milieu professionnel, qui tombent



sous la catégorie des maladies psychosomatiques. «Ce type de maladies n'est pas à comparer à une jambe cassée. Les salariés qui deviennent dépressifs et qui sont touchés par le phénomène du burn-out sont victimes de maladies graves», note le Dr Marc Jacoby, président de l'Association luxembourgeoise de santé au travail.

Ce constat commence progressivement à être accepté sur le terrain. Selon l'analyse des experts présents à Remich, il reste cependant encore un important chemin à parcourir dans ce domaine.

### Un manque de reconnaissance

Le dirigeant de la Chambre du travail de Haute-Autriche, Hans Preinfalk, a ainsi rappelé l'importance de ne pas se limiter à combattre les maladies psychosomatiques. Il souligne ainsi qu'«il faut aussi se poser des questions sur l'origine de ces maladies. Toute autre approche reviendrait à chasser des fantômes.»

Son collègue de la Chambre du travail de la Sarre, Christoph Ecker, pointe le manque de reconnaissance et de transparence sur le lieu du travail comme facteurs qui peuvent entraver le bien-être des salariés. En tout cas, une analyse plus profonde s'impose. Car, comme l'a rappelé lors de son allocution le ministre de la Santé, Mars Di Bartolomeo, «ce type de maladie a toujours un coût, que ce soit pour le salarié, le patronat ou la collectivité.» Le ministre compte donc s'engager pour améliorer les outils permettant de mener une politique de prévention «proactive» contre les maladies psychiques liées au stress du travail. Dans ce contexte, un rôle important revient à la médecine du travail, qui peut encore être développé davantage, et également aux délégués du personnel. D'autres mesures ont été annoncées. Mars Di Bartolomeo songe ainsi à adapter le registre des maladies liées au travail. La Chambre des salariés revendique pour sa part une réactivation du Conseil supérieur de la santé et de la sécurité au travail, réunissant patronat, syndicats et gouvernement.

David Marques



CHAMBRE DES SALARIES  
LUXEMBOURG

Séance académique

## Le rôle du BIT au 21<sup>e</sup> siècle

Dans le cadre de la 100<sup>e</sup> session de la Conférence internationale du travail, la Chambre des salariés a organisé une séance académique sur le rôle du Bureau international du travail (BIT) au 21<sup>e</sup> siècle. La séance académique s'est déroulée au Théâtre municipal d'Esch/Alzette en présence de S.A.R. le Grand-Duc Henri. Les mots de bienvenue du président de la Chambre des salariés, Jean-Claude Reding, étaient suivis de trois allocutions. Les trois orateurs Nicolas Schmit, ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Immigration, Dan Cunniah, directeur du Bureau des Activités des Travailleurs au sein du BIT et enfin Denis Scuto, historien et enseignant-chercheur à l'Université du Luxembourg traçaient, chacun à sa manière, les origines de l'Organisation internationale du travail (OIT) qui fut fondée en 1919, ainsi que son importance pour l'évolution de l'humanité au 21<sup>e</sup> siècle.

Nous reproduisons ci-dessous des extraits des discours.

*«La mission de l'OIT est de promouvoir les droits au travail, favoriser la création d'emplois décents, améliorer la protection sociale et renforcer le dialogue social pour résoudre les problèmes liés au monde du travail.»*

*L'OIT est la seule agence des Nations Unies dont les membres sont des représentants des gouvernements, des employeurs et des travailleurs. Cette structure tripartite fait de cette agence un forum unique où les gouvernements et les partenaires sociaux de l'économie de ses 183 États membres peuvent discuter ouvertement et sur un pied d'égalité de leurs expériences et comparer leurs politiques nationales.»* - **Jean-Claude Reding**

*«Quatre-vingt douze ans après la première Conférence internationale du Travail qui s'est réunie à Washington en octobre 1919, à peine un an après la fin de la première guerre mondiale, nous célébrons la centième conférence qui va bientôt s'ouvrir à Genève.»*

*La Conférence internationale du Travail représente une innovation majeure, voire une véritable rupture dans les relations internationales. Le jeu diplomatique des puissances avec ses pourparlers secrets, avait mené le monde à la catastrophe avec des millions de victimes. Portée par l'idéalisme du Président Wilson qui voyait dans l'opinion publique mondiale un puissant facteur de paix, la Conférence internationale du Travail marquait l'entrée sur la scène internationale des citoyens et plus particulièrement du monde du travail»* - **Nicolas Schmit**

*«Ce que l'on sait moins c'est que les organisations de salariés ont joué un rôle important dans la création de l'OIT.»*

*Au nom de la délégation française à la Conférence des syndicats alliés qui se réunit en 1916 à Leeds, Léon Jouhaux, secrétaire général de la CGT française, trace dans un rapport le plan général que devront reprendre en 1919 les rédacteurs du Traité de Versailles qui donnera au sortir de la Première guerre mondiale naissance à l'Organisation internationale du Travail.*

*La Conférence syndicale de Leeds adopte une résolution qui, outre des revendications sur la protection du droit syndical, l'assurance sociale, la durée du travail et l'abolition du travail des enfants, propose l'établissement d'un Bureau international du Travail et l'harmonisation par le haut, des législations du travail.*

*Trois ans plus tard, l'OIT était créée.»* - **Dan Cunniah**





«À l'heure de la mondialisation, on ne saurait trop insister sur l'importance de tels instruments juridiques (NDLR: les recommandations et conventions de l'OIT). En effet, ils permettent d'éviter que les États s'engagent dans une concurrence effrénée et malsaine dont la conséquence est la grave détérioration des conditions de travail ainsi que de la sécurité et de la santé des travailleurs. Il est essentiel, notamment dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce, que ces clauses sociales soient appliquées et respectées. Une concurrence fondée sur le principe de la déréglementation représenterait un danger pour les pays fragiles, et à terme, pour l'ensemble des travailleurs de la planète. Sur ce plan, le rôle de l'OIT et de son bureau est fondamental.» - **Jean-Claude Reding**

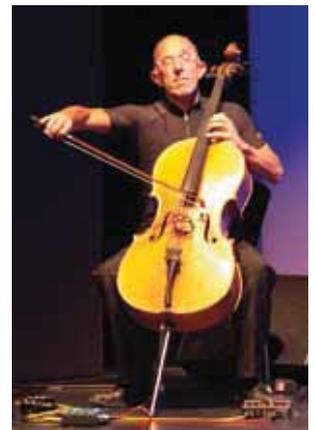
«Dans son rapport sur les salaires 2010/2011, l'Organisation internationale du Travail relève l'impact de la crise sur les salaires qui se traduit par un déclin de la part des salaires dans le revenu total sur la longue durée, par une déconnexion de plus en plus forte entre la croissance de la productivité et les salaires ainsi que par des disparités salariales fréquentes et grandissantes. Et pourtant à écouter certains banquiers centraux ce ne seraient que les salaires – et pas ceux du top – qui menaceraient la stabilité économique en alimentant l'inflation. Pas un mot sur le retour des bonus, ni sur la spéculation qui fait monter certains cours de bourse de façon astronomique. Et pourtant nous savons que la stagnation des salaires couplée à une incitation perverse à s'endetter a été, avec l'occultation du risque, un des facteurs déclenchant la crise financière. Une anecdote: saviez-vous que le salaire du directeur général du FMI est bien indexé sur le coût de la vie dans la région de Washington! Ce qui peut être bon pour quelques uns et condamnable pour tous les autres!» - **Nicolas Schmit**

«**Les travailleurs ne sont pas des mendiants, ils sont des créateurs de richesses.**» - **Denis Scuto**

«Il ne saurait y avoir de paix universelle et durable que fondée sur la base de la justice sociale». Ces mots de mise en garde de la Constitution de 1919 de l'OIT auxquels j'ai fait référence dans mon introduction résonnent fortement aujourd'hui.

Ce qui est sûr c'est que l'œuvre engagée en 1919 doit se poursuivre, sans doute avec de nouveaux instruments, certainement avec la créativité de nouvelles politiques, sûrement en tenant compte des évolutions et des nouvelles réalités, évidemment et utilisant au mieux le progrès technologiques, peut-être avec de nouvelles institutions, mais toujours, oui toujours en plaçant la personne, sa dignité, ses droits et le bien-être des peuples au centre de notre action. Mondialiser la justice sociale n'est-ce pas là une merveilleuse mission que le monde assigne en ce 21<sup>e</sup> siècle à l'OIT?» - **Dan Cunniah**

L'encadrement musical était superbement assuré par **André Mergenthaler**.



Fonds de pension luxembourgeois

## Etika, OGBL, ... demandent une révision de la législation

Le Fonds de Compensation commun au régime général de pension (FDC) a fait récemment parler de lui concernant sa politique d'investissement: la présence d'actifs d'entreprises controversées dans son portefeuille comme celles impliquées dans la fabrication d'armes illégales ou d'entreprises actives dans le secteur du nucléaire, a amené sur le débat public la responsabilité de l'Etat luxembourgeois en tant qu'investisseur.

En septembre 2008 – soit bien avant l'éclatement de ces polémiques – l'association de promotion de l'investissement socialement responsable Etika et l'OGBL avaient édité un communiqué commun pour appeler le ministre de la Sécurité sociale – politiquement responsable du FDC – à respecter des critères sociaux et environnementaux dans la sélection des actifs qui composent le portefeuille du FDC.

### Outil essentiel dans la gestion des pensions

«Nous regrettons que cet appel soit resté lettre morte. Le FDC constitue un outil essentiel pour l'Etat dans la gestion des pensions. Le montant important des actifs sous gestion (plus de 10,5 milliards d'euros) fait de ce fonds la vitrine du Luxembourg comme investisseur. Pour ces raisons, nous considérons que le FDC se doit

de donner l'exemple. D'autres pays comme la Suède, la Norvège et la France ont appliqué de tels critères sans que la performance de leurs investissements en souffre», résume Jean-Claude Reding, président de l'OGBL.

De son côté, Etika a été rejointe par de nombreuses organisations de la société civile. «Il est donc temps de passer de la parole aux actes, c'est pourquoi nous demandons à ce que le FDC fasse l'objet d'une législation qui encadre clairement la sélection des actifs entrant dans le portefeuille du FDC. Comme nous l'avons déjà évoqué, le Luxembourg est signataire d'un certain nombre de conventions internationales l'engageant sur les droits humains, sociaux et la protection de l'environnement» ajoute Magali Paulus, présidente de Etika.

Etika et les organisations membres du collectif et l'OGBL demandent que le Luxembourg se dote d'une législation qui encadre clairement la sélection des actifs entrant dans le portefeuille du FDC et s'interdise au minimum d'investir dans des entreprises reconnues pour violer ces mêmes conventions.



Doppelbesteuerungsabkommen Luxemburg - Deutschland

## Neue Regelung betrifft nur wenige Pendler

Der OGBL äußert sich zurückhaltend zur gefundenen Einigung.

Vorstandsmitglied Nico Clement: „Wir erkennen diese Regelung als kleines Dankeschön der Bürokratie an, der grenzüberschreitenden Arbeitsrealität wird sie aber nicht gerecht“. Der OGBL geht davon aus, dass nur einer sehr geringen Zahl der betroffenen Grenzgänger eine doppelte Steuererklärung erspart bleibt.

Die neue Verständigungsvereinbarung zwischen Luxemburg und Deutschland in Sachen Doppelbesteuerungsabkommen sieht unter anderem vor, die sogenannte Bagatellgrenze der Grenzgängerbeschäftigung von bislang 4 Tagen auf 20 Tage pro Jahr heraufzusetzen.

Clement weiter: „Wie vom OGBL gefordert, sollen nach

unserem Kenntnisstand bei der Berechnung die Krankheitstage ausgenommen werden. Der OGBL begrüßt diesen Teil der gefundenen Einigung, da hiermit eine einheitliche Regelung im Sinne der Grenzgänger gefunden worden ist. Leider sollen die Urlaubstage offensichtlich weiterhin besteuert werden.“

Der OGBL zeigt sich enttäuscht darüber, dass es versäumt worden ist, eine weitergehende Einigung zu erzielen. Wesentliche Probleme bleiben unbeantwortet. Insbesondere die rückwirkende Besteuerungspraxis schadet den betroffenen Arbeitnehmerinnen und Arbeitnehmern. Es kann nicht sein, dass sie die Leidtragenden der überstürzten Änderung der Besteuerungspraxis sein sollen.



Neue Veröffentlichungen des Mouvement Ecologique

## Gemengewalen 2011 als Chance nutzen fir méi nohalteg Gemengen

Es ist mittlerweile zu einer Tradition geworden, dass der Mouvement Ecologique anlässlich der Gemeindewahlen konkrete Anregungen für eine ökologische und nachhaltige Gemeindepolitik erstellt.

**Mehr und mehr zeigt sich: viele Veränderungen kommen „von unten“! Gerade Gemeinden sind am besten gestellt, um mit Ihren BürgerInnen Visionen für morgen zu entwickeln und gemeinsam umzusetzen ... Gemeinden sind die zentralen Akteure der Zukunftsgestaltung schlechthin und sollten Ihre Möglichkeiten gänzlich ausschöpfen.**

Rezent nun konnte der Mouvement Ecologique seine konkreten Anregungen in den wesentlichen Bereichen der nachhaltigen Entwicklung vorstellen. Der Brennpunkt liegt dabei bei den Themen, in denen der Mouvement Ecologique selbst konkret aktiv ist und auf langjährige praktische Erfahrungen zurückgreifen kann. Folgende Themen werden behandelt: Demokratie – Finanzen – Siedlungsentwicklung / Bebauung – Natur- und Landschaftsschutz – Forstwirtschaft – Mobilität – Energie- / Klimaschutz – Wirtschaftspolitik / Landwirtschaft – Umweltpolitik – Wasserwirtschaft – Gesundheitsförderung – Schule / Bildung – Thematik Entwicklungsarbeit. Dabei werden die Anregungen bereichert durch Illustrationen von Pierre Weitzel.

### Dargelegt werden die Visionen und Vorschläge in 2 verschiedenen Veröffentlichungen

- Einer sehr **ausführlichen 144seitigen-Broschüre**. Die Broschüre soll engagierten Personen in den Gemeinden – sei es im Gemeinderat, als Kandidat für die anstehenden Gemeindewahlen, als Mitglied einer beratenden Kommission, als Bürger ... – eine Hilfestellung mit konkreten Ideen und Anregungen geben.
- Einer **Broschüre für den „schnelleren“ Leser in Kurzfassung auf 32 Seiten**. Diese Publikation richtet sich an Personen, die sich generell für die nachhaltige Kommunalpolitik interessieren und erste Anregungen / Ideen suchen.

Beide Publikationen können bestellt werden beim Mouvement Ecologique, 4, rue Vauban, L-2663 Luxemburg, Tel. 439030-1, meco@oeko.lu und sind auf den Homepagen [www.meco.lu](http://www.meco.lu) sowie [www.gemengewalen.lu](http://www.gemengewalen.lu) einsehbar.

**Die detaillierte Broschüre kostet 8 Euro (Porto inkl, 6,50 ab 10 Exemplaren) und kann bestellt werden mittels Überweisung mit dem Vermerk „Broschür Gemengewalen“ auf das CCPL LU16 1111 0392 1729 0000 mit dem Vermerk „Broschüre Gemeindewahlen“.**

Die Zusammenfassung ist in kleinen Auflagen gratis und kann ebenfalls per Grengen Telefon 439030-1 bestellt werden.

Speziell für die Gemeindewahlen hat der Mouvement Ecologique aber auch eine Homepage eingerichtet: **[www.gemengewalen.lu](http://www.gemengewalen.lu)**. Auf dieser werden derzeit die Grundforderungen des Mouvement Ecologique dargelegt, sie wird im Laufe der Zeit mit weiteren Informationen bereichert.





**OGB.L** Sektoun Déifferdang

# “Grillfest 2011”

“Hall de la Chiers”  
rue Emile Mark  
Déifferdang  
Sonndes, den 19. Juni 2011  
Vun 11.00 bis 19.00 Auer

Concert-Apéro  
matt den  
Téelbiergbléiser

**TOMBOLA**

Musik  
mam  
Willy Schmitz

Tëschent 12.00 an 14.00 Auer:  
Verschidden Menüen

OGBL Lorentzweiler

**GROUSST  
FËSCHFEST**

**18. AN 19. JUNI 2011  
ZU HIELEM BEIM CENTRE CULTUREL**

lessen: Menü: Gebakene Fësch mat Fritten an Zalot  
Frësch gebakene Fësch, Fritten, Grillwurscht, Kaffi, Taart a Glace  
De Verkaf vun de Fësch ass Samschdes-Owes vun 18.00 Auer  
a Sonndes vun 11.00 Auer un

Gedrénks: Ee Pättche vun der Musel  
Béier vum Faass an aneres

«FÊTE DE POISSONS»

le 18 et 19 juin 2011  
au Centre Culturel à Helmdange

«FESTA DO PEIXE»

que terá lugar no Sábado dia 18  
et Domingo, dia 19 de Junho 2011

Sonndes gët et en 2. Menü  
nëmmen op Umeldung bis den 14.06.2011 bei:

Fonck Johny - Tel. 691 524 828  
Marco Loser - Tel. 621 229 213  
Kemp Roby - Tel./Fax 33 90 31- Mail: psycho@pt.lu

**Fierkel um Spiess, gebotschte Gromperen  
an Zalot: 16 €**

LE **CLAE** PRÉSENTE

# FÊTE DE LA MUSIQUE

MARDI 21 JUIN 2011

**GASPERICH**  
18H00-23H00

DANSES  
LOS MAGOS DEL ARTE  
BATUCADA

**LUCIA DE CARVALHO**

La fête de la musique à Gasperich est musiques, danses, rythmes des langues et des cultures du pays. Cette année 2011 verra une plus grande implication du mouvement associatif qui tiendra plusieurs stands pendant cette fête populaire.

La programmation sera toujours un ensemble de groupes représentatifs des associations issues de l'immigration présentes à Luxembourg et qui indique le mouvement du métissage en mouvement dans le pays mais aussi sur plusieurs continents.

La soirée sera animée par un groupe qui viendra d'Alsace et qui a déjà à son palmarès de nombreux festivals dans toute l'Europe. Lucia de Carvalho sera sans aucun doute un hymne à la diversité et le signe du possible musical d'une artiste aux multiples références culturelles.

**Stands:** Association CLAE / Association il était une fois / Association Illirie / Association Made in Brazil / Association Asdolux / Association Lussemburgo Il Gargano / Los Magos del Arte /

[www.clae.lu](http://www.clae.lu)

# FÊTE D'ÉTÉ SOMMERFEST



**Chères collègues, chers collègues,**

Les sections appartenant à la centrale régionale Nord invitent tous leurs membres ainsi que leurs familles à la **fête d'été**, le **dimanche 10 juillet 2011** à Wiltz au lieu dit «Simons Park» (suivez les panneaux).

**PROGRAMME**

10h45	ouverture de la fête
11h00	départ randonnée pédestre (+/-4 km, 1 heure)
11h45	grillades
à partir de 14h00	différents jeux pour enfants et adultes

La section de Wiltz organise cette fête et vous garantit le bien-être.

Prix de participation par personne tout compris (à l'exception des boissons): 3€

Les **inscriptions** doivent se faire **jusqu'au 5 juillet 2011** au plus tard avec le talon de réponse au verso ou auprès d'un des membres du comité de votre section locale.

Le transport sera organisé. Pour les horaires du bus veuillez consulter le verso.

En espérant pouvoir vous accueillir nombreux, nous vous souhaitons déjà maintenant une agréable journée.

*Le Comité*

**Liebe Kolleginnen und Kollegen,**

Die dem Regionalverband Norden angegliederten Sektionen laden hiermit alle ihre Mitglieder mit Familie zum diesjährigen **Sommerfest** am **Sonntag, den 10. Juli 2011, in Wiltz** im „Simons Park“ ein (ist ausgeschildert).

**PROGRAMM**

10.45 Uhr	Festeröffnung
11.00 Uhr	Start zur Wanderung (+/- 4 km, 1 Stunde)
11.45 Uhr	Grillspezialitäten
ab 14.00 Uhr	Spiele für Jung und Alt

Die Wiltzer Sektion organisiert dieses Fest und garantiert für das leibliche Wohl.

Der Preis beläuft sich pro Teilnehmer (alles inbegriffen mit Ausnahme der Getränke) auf 3€.

**Anmeldungen** werden **bis spätestens den 5. Juli 2011** mit dem Anmelde-schein auf der Rückseite oder von einem der Vorstandsmitglieder Ihrer Sektion angenommen.

Der Transport wird organisiert. Auf der Rückseite finden Sie die Abfahrtszeiten des Busses. Für die deutschen Grenzgängerinnen und Grenzgänger: Bei Bedarf wird vom Vorstand ein Bus eingesetzt. Bitte melden Sie sich mit Adresse bei Wolfgang Schnarrbach an, Tel. +49 65271279.

Wir hoffen Sie zahlreich begrüßen zu können und wünschen Ihnen jetzt bereits ein schönes Fest.

*Der Vorstand*

DISSIMULATION	▼	SIGNES MUSICAUX	▼	APRÈS PHI	▼	OUVRIRA L'APPÉTIT	▼	SOUTIEN
SCULPTURE GRECQUE	▶	PERSONNAGES	▼	COCKTAIL	▼	POSSEDENT	▼	
▶	8							
MOUVEMENT DE DÉFENSE	▶							4
EFFAÇA								
▶		1			SUPPRIMA	▶		
					IMITATION			
CONSOMMENT	▶			6	▼	NOTE	▶	
ÉGOUTTOIR						SORTE DE BLAIREAU		
▶		RIDEAU	▶			▼		PROTECTION
		FAIS PAYER TROP CHER						
ARTICLE	▶	▼	VARIATION	▶				▼
FACILITÉ DE PAROLE			ENGIN					
▶		7	▼		GRECQUE	▶	2	
					IMPAYÉE			
FILLE NIAISE	▶				▼			TRANS- GRESSION
ÉCOLO								
▶		3			LAITUE DE MER	▶	9	▼
					CHEVILLE DE GOLF			
LONG ET MENU	REFUGE DU LIÈVRE	▶	5	▼		PERSONNEL	▶	
	TAMBOURINAGE					BANDE PUBLIQUE		
▶	▼					▼		
					PARTIE DE VÊTEMENT	▶		
GROUPE	▶			10				

Ecrivez ici, lettre par lettre, le mot mystérieux

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----

V/34 © HACHEL INT

C	G	E	L						
C	Y	C	L	O	P	E	E	N	
	N	A	U	T	I	S	M	E	
M	O	R	T	E	E	A	U		
	R	I	A		E	U	R	E	
C	H	A	M	P	S		I	L	
	O	T	A	I		D	E	Y	
E	D	I	T	E	R	O	N	S	
	O	D	E		E	S	S	E	
A	N	E		A	N	S		E	
	S	E	C	T	I	O	N		
I	F		S	E	R	E	I	N	
	A	S		S	E	R	T	E	

4/11 - Solution: INFIRMERIE

S. Lach, Kanfen (F) 1<sup>er</sup> prix  
J.C. Lanners, Longchamps (B) 2<sup>e</sup> prix

Tous les membres de l'OGBL, à l'exception de son personnel, sont admis au jeu.

Notez le mot mystérieux sur une carte postale et adressez-la jusqu'au 22 juin 2011 à:

**OGBL**  
**Communication et relations publiques**  
**B.P. 2031**  
**L-1020 Luxembourg**

Si nous recevons plus de réponses correctes que de prix mis en jeu, les gagnants seront départagés par un tirage au sort. La décision du jury est sans appel.

Le mot mystérieux et les noms des deux gagnants seront publiés dans notre prochain numéro.

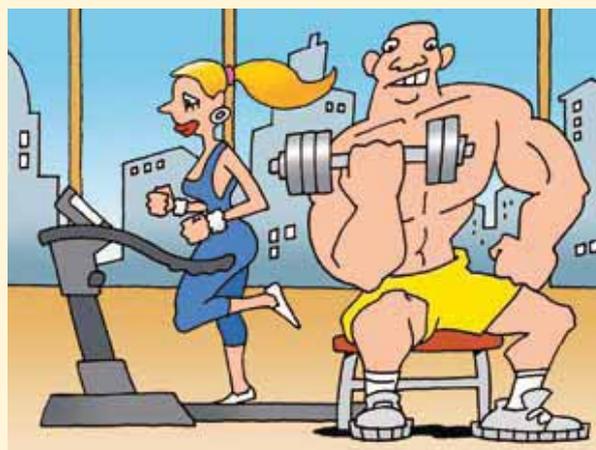
Les prix sont à retirer endéans le mois qui suit la publication des noms des gagnants dans l'Aktuell à la Centrale de l'OGBL à Esch/Alzette (60, boulevard Kennedy). Prière d'appeler le N° de tél. 54 05 45-240 pour fixer un rendez-vous.

**A gagner:**

1<sup>er</sup> prix: 1 Sac à dos porte-PC

2<sup>e</sup> prix: 1 radio-réveil

## 8 Erreurs / Fehler



Aktienmarkt	4		brasil. Fußballlegende		mit ‚Sie‘ anreden	Signalgerät der Polizei		Helligkeitsregler			ein Kunstleder	Schlechtwetterzone		griechischer Buchstabe
fettig						Umgangsform								6
	1					Vorname von Filmstar Wepper		italien. Geheimgesellschaft						Vogel der Arktis
verdorren (Blumen)						Harze von Tropenbäumen					straff gefüllt		Bergbach	
Wertchip beim Roulette			ugs.: clever					ein-drücken		Fasana-vogel				
						Sternschnuppe		Medienarbeit (engl. Abk.)		militärischer Rang		kurz für: an dem		
endloses Gerede	übermäßig	Schlange der griech. Sage		poetisch: Märchen						amerik. Staatenbündnis (Abk.)			Teil des Fußes	
							2	unan-tastbar		Klei-dungsstück				
				Berg bei Lugano		größte westfries. Insel			5	8		Früh-ling-monat		Musik-träger (Mz.)
Absicht			Auf-schnitt auf Brot					franz. Mittel-meer-insel			Teil schotti-scher Namen			
mexikan. ‚Freiheitsheld‘						Hilfe, Unter-stützung								
Über-nach-tungs-quartier											9	kurz für: in das		

1	2	3	4	5	6	7	8	9
---	---	---	---	---	---	---	---	---



4/11 - Lösungswort:  
UNGEHORSAM

J. Berg-Winandy, Ettelbruck (L) 1. Preis  
J. Schertz, Esch/Alzette (L) 2. Preis

8 Erreurs / Fehler  
solution / Auflösung  
4/2011



Teilnahmeberechtigt sind alle Mitglieder mit Ausnahme des OGBL-Personals.

Schreiben Sie das Lösungswort auf eine Postkarte und schicken Sie diese bis zum 22. Juni 2011 an folgende Adresse:

**OGBL Communication et relations publiques**  
B.P. 2031 L-1020 Luxembourg

Liegen mehr richtige Einsendungen vor als Preise zu vergeben sind, so entscheidet das Los. Der Rechtsweg ist ausgeschlossen.

Auflösung und Namen der zwei Gewinner veröffentlichen wir in der nächsten Nummer.

Die Preise müssen innerhalb eines Monats nach Veröffentlichung der Namen der Gewinner im Aktuell in der Escher OGBL-Zentrale (60, Boulevard Kennedy) abgeholt werden. Zwecks Vereinbarung eines Termins, bitte die Tel.-Nr. 54 05 45 - 240 anrufen.

- Zu gewinnen sind:**
- 1. Preis: 1 PC-Rucksack
  - 2. Preis: 1 Radiowecker



**OGBL**

**Ensemble  
assurons notre  
avenir!**

[www.ogbl.lu](http://www.ogbl.lu)